



Atlas départemental des paysages de l'Allier

Caractère d'ensemble

**MONTAGNE
BOURBONNAISE**



Atlas réalisé par le bureau d'étude EPODE

Rédaction : Auriane RUL, paysagiste-conceptrice ; Caroline QUAY-THEVENON, paysagiste-conceptrice ; Vicky BRETAUDEAU, paysagiste-conceptrice ; Margaux GODFRIN, urbaniste-géographe

Cartes : Lucie BERTRAND, géomaticienne

Illustrations, graphisme et mise en page :
Auriane RUL, paysagiste-conceptrice ; Félix BOUFFANDEAU, graphiste

Atlas porté et financé par le Département de l'Allier avec le concours de l'Etat

Projet piloté par le Département de l'Allier (service environnement), en lien avec un comité technique associant la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes, la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Allier, l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de l'Allier et le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Allier

2025

PRÉAMBULE	4
FICHE D'IDENTITÉ	5
Occupation du sol	6
Motifs paysagers et ambiances caractéristiques	7
Premier aperçu des valeurs paysagères	8

Partie 1 : Approche historique et patrimoniales 9

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE HISTORIQUE 10

Une topographie rendant les déplacements et l'installation anthropique difficile	10
Le XX ^{ème} siècle : une économie qui ouvre de nouvelles perspectives pour le territoire	13

PAYSAGES PROTÉGÉS & ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX 14

Quelques bâtiments protégés en plaine, des villages remarquables en montagne	14
Des milieux naturels spécifiques	14

Partie 2 : Couposantes paysagères..... 17

TOPOGRAPHIE & HYDROGRAPHIE 18

Un relief montagneux identitaire.....	18
...conditionnant les usages et les perceptions	19
Des cours d'eau structurants	20
Des étangs en plaine qui se raréfient en montagne	20

BOISEMENTS & ESPACES NATURELS 22

Une dominance des boisements, en particulier sur les reliefs	22
Des boisements mixtes, entre feuillus et conifères	22
La richesse des espaces naturels	24
La gestion et l'évolution des boisements	24

AGRICULTURE.....

Une agriculture contrainte par le relief	26
Des espaces ouverts qui conditionnent les perceptions	27

URBANISATION & INFRASTRUCTURES

Une urbanisation patrimoniale montagnarde	29
Un développement urbain récent discret	30
Des activités de pleine nature permettant d'arpenter les paysages	31
Le développement des énergies renouvelables	32

Partie 3 : Valeurs et enjeux.....34

Valeurs paysagères	35
Enjeux paysagers	37

Partie 4 : Unités paysagères.....38

PIÉMONT DE LA MONTAGNE ET VALLÉE DU MOURGON

Motifs et ambiances paysagères	42
Tendances d'évolution et dynamiques paysagères	46
Objectifs de qualité paysagère	48

CONTREFORTS DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE

Motifs et ambiances paysagères	50
Tendances d'évolution et dynamiques paysagères	54
Objectifs de qualité paysagère	58

MONTAGNE, BOIS NOIRS ET HAUTE VALLÉE DE LA BESBRE

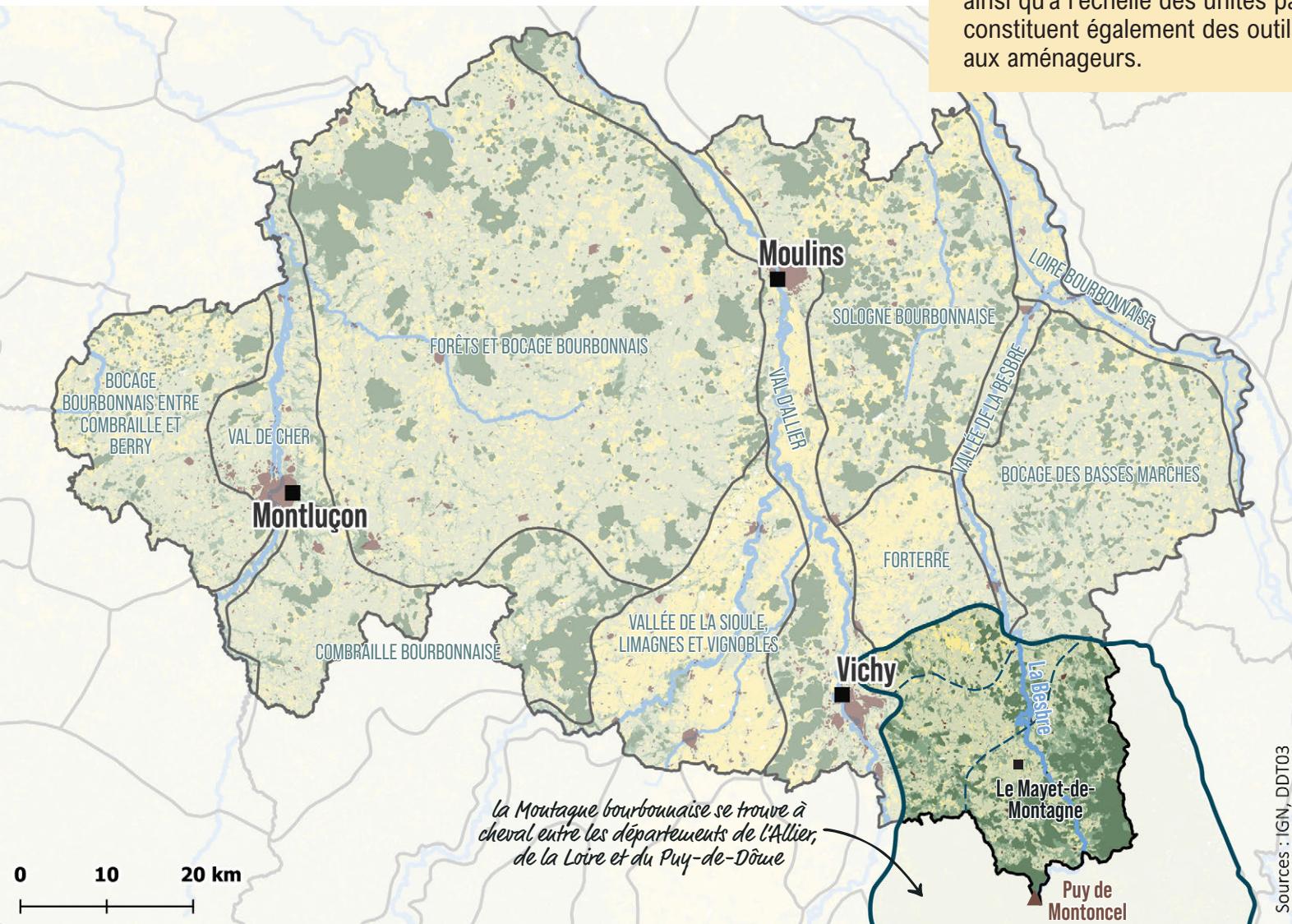
Motifs et ambiances paysagères	60
Tendances d'évolution et dynamiques paysagères	64
Objectifs de qualité paysagère	68

Bibliographie.....70

PRÉAMBULE

Ce carnet fait partie des **12 carnets d'ensembles paysagers** qui constituent, en plus d'un **carnet départemental**, l'Atlas des paysages de l'Allier.

Chacun de ces carnets vise à décrire, mettre en exergue les spécificités et faire connaître les paysages bourbonnais, à l'échelle de l'ensemble paysager ainsi qu'à l'échelle des unités paysagères qui le composent. Ces carnets constituent également des outils d'aide à la décision, destinés aux élus et aux aménageurs.



Situé à l'extrême sud-est de l'Allier, cet ensemble se distingue particulièrement par son relief marqué et par la dominance du boisement, avec une forte proportion de résineux. Seul territoire montagneux, il présente des caractéristiques et des paysages très spécifiques, uniques à l'échelle du département.

Trois unités paysagères composent cet ensemble :

- Piémont de la Montagne bourbonnaise
- Contreforts de la Montagne bourbonnaise
- Montagne, Bois Noirs et haute vallée de la Besbre

FICHE D'IDENTITÉ



- * **SUPERFICIE :** environ 620 km²
- * **DENSITÉ DE POPULATION :** environ 23 hab/km² * (*46 hab/km² pour le département*)
- * **INTERCOMMUNALITÉS :** CA Vichy Communauté, CC Pays de Lapalisse
- * **VILLES ET VILLAGES PRINCIPAUX :** le Mayet-de-Montagne, Châtel-Montagne, Arfeuilles, le Breuil, Ferrières-sur-Sichon...
- * **COURS D'EAU :** la Besbre, le Sichon, le Jolan, le Mourgon, le Barbenan...
- * **ALTITUDES :** 1287m max (Puy de Montoncel, sommet du département) / 557m en moyenne / 257m min (Moulin de Celzat à Creuzier)
- * **LIMITES :** Val d'Allier et agglomération vichyssoise à l'ouest, Forterre au nord (topographie plane et paysages ouverts, marqués par les cultures céréalières), Bocage des Basses Marches au nord (topographie moins marquée et paysages moins forestiers), limite départementale au sud et à l'est (mais ensemble qui se prolonge dans le Puy-de-Dôme et la Loire)

*densité calculée à partir des données Filosofi 2017 de l'INSEE (carreaux de 200m) sur l'ensemble des communes comprises totalement ou partiellement dans l'ensemble paysager

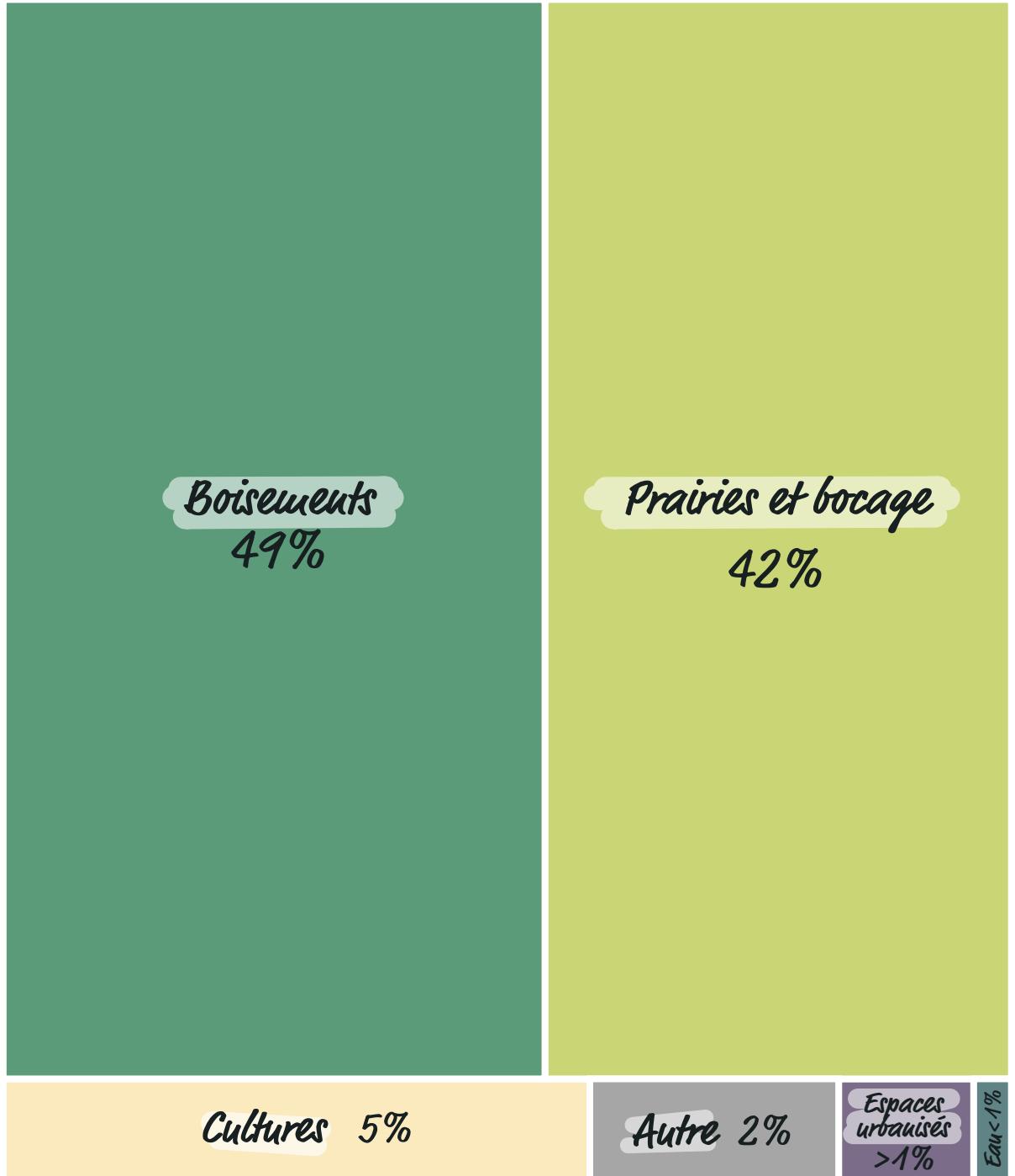
Occupation du sol

Sources : Corinne Land Cover (2018) et IGN (traitement Epode)

Remarque : En termes d'occupation du sol, l'ensemble de la Montagne bourbonnaise se démarque particulièrement, notamment vis-à-vis de la surface importante occupée par les boisements.

POUR COMPARAISON : OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

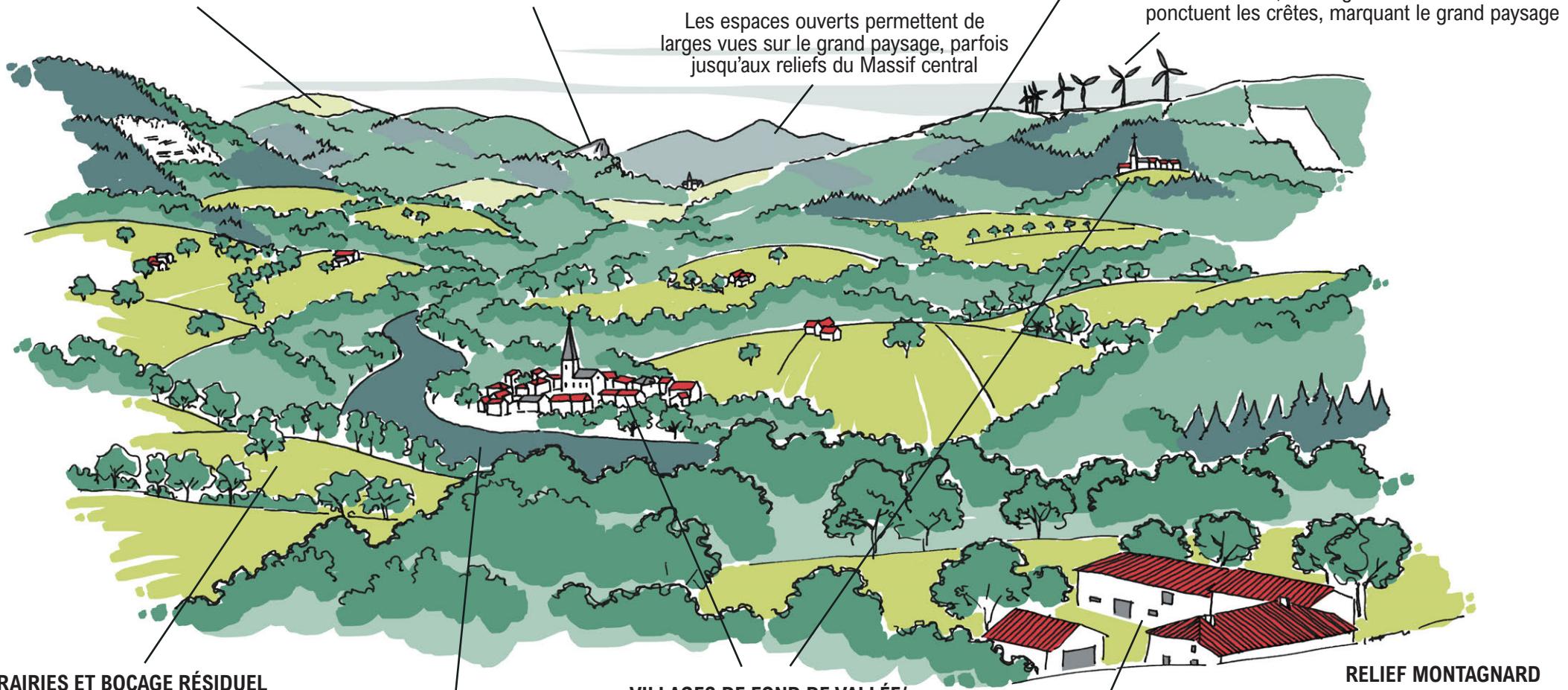
Prairies et bocages	51%
Forêts et boisements	23%
Cultures	20%
Espaces urbanisés	3%
Eau	1,5%
Autre	1,5%



Motifs paysagers et ambiances caractéristiques

PRAIRIES MONTAGNARDES ET TOURBIÈRES

Ces milieux rares et spécifiques à la montagne présentent un intérêt fort vis-à-vis de la biodiversité, ainsi que pour le paysage



PRAIRIES ET BOÇAGE RÉSIDUEL

Les reliefs les moins marqués sont occupés par des prairies, qui participent à l'ouverture et à la variété des paysages, tramées par un bocage plus ou moins bien conservé

ROCHE AFFLEURANTE

Ponctuellement, le socle rocheux est visible, créant des points de vue ouverts sur le grand paysage

BOISEMENTS MIXTES

Motif majoritaire du territoire, occupant principalement les hauteurs et les pentes les plus raides, la forêt crée un « patchwork » entre les parcelles occupées par les feuillus, celles par les conifères et, localement, les coupes rases

PANORAMAS

Les espaces ouverts permettent de larges vues sur le grand paysage, parfois jusqu'aux reliefs du Massif central

NOUVELLES ÉNERGIES

Localement, des alignements d'éoliennes ponctuent les crêtes, marquant le grand paysage

VILLAGES DE FOND DE VALLÉE/ VILLAGES PERCHÉS

De petits villages ponctuent la montagne, installés le long des cours d'eau ou sur des promontoires, créant des points focaux dans le paysage

COURS D'EAU ENCAISSÉS

Plusieurs cours d'eau structurent le territoire en créant de longues vallées encaissées, généralement boisées

HAMEAUX AGRICOLES

Une multitude de hameaux patrimoniaux se répartit sur l'ensemble du territoire, témoignant de la discrète, mais omniprésente, présence humaine

RELIEF MONTAGNARD

Spécificité au sein du département, cet ensemble paysager présente un relief marqué et comprend le point culminant du département, à 1287m

Premier aperçu des valeurs paysagères

Valeur paysagère : Caractéristique ou singularité du territoire, qui participe à fonder l'identité de ce dernier, qui le rend familier pour ceux qui l'habitent et/ou attractifs pour ceux qui le visitent.

Ces valeurs sont issues de l'analyse et de la synthèse des composantes paysagères détaillée ci-après. Chacune de ces valeurs se retrouvera, sous la forme de son pictogramme, tout au long de l'analyse. Enfin, elles seront explicitées à la fin de cette analyse (page 35).



UN TERRITOIRE DE MOYENNE MONTAGNE



DES PANORAMAS REMARQUABLES ET DES BELVÉDÈRES



DES PRAIRIES BOCAGÈRES



DES SITES PAYSAGERS REMARQUABLES



DES VILLAGES ET HAMEAUX PATRIMONIAUX



L'OMNIPRÉSENCE DE LA FORêt



DES VALLÉES MARQUÉES



DE NOMBREUSES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE



PARTIE 1:

Approche historique et patrimoines

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE HISTORIQUE

Une topographie accidentée rendant les déplacements et l'installation anthropique difficile

Dès le **Moyen Âge**, dans les vallées verdoyantes et sur les pentes escarpées des Bois Noirs et des Monts de la Madeleine, de petites communautés rurales sont établies, s'adaptant à ce territoire particulier et notamment à sa topographie marquée.

En effet, longtemps refermée sur elle-même du fait du relief, la Montagne Bourbonnaise a été peuplée de **communautés autarciques** qui pratiquaient la **polyculture** ainsi que des métiers artisanaux liés au bois (comme la fabrication de sabots et de tonneaux), au chanvre, et plus spécifiquement à la verrerie. Dans les Bois Noirs, l'exploitation du bois par le biais de **scieries collectives** remonte au Moyen Âge, ces dernières figurant parmi les plus anciennes coopératives de transformation en France.

Les villages, souvent répartis autour de chapelles romanes, témoignent d'une vie communautaire riche, où la foi et les traditions jouent un rôle central. **Trois bourgs majeurs** structurent la vie locale : Ferrières-sur-Sichon, Châtel-Montagne et Mayet-de-Montagne. Des **chemins de traverse** relient ces villages entre eux et permettent l'accès aux marchés des villes voisines.

Les paysages étaient beaucoup **plus ouverts** qu'aujourd'hui, l'agriculture vivrière maintenant cette ouverture et les boisements étant coupés pour le bois de chauffe et la construction.



Lithographie du Château de Montgilbert, Barriaud (1852)



Lithographie de la Vallée du Sichon (Le gour Saillant), Lecoq (XIX^e siècle)



Lithographie d'une fabrique au bord du Sichon, Lecoq (XIX^e siècle)

ZOOM / Allée des Hêtres tortueux

Ce chemin forestier unique bordé par des hêtres majestueux, vieux de plus de 400 ans, est un vestige des anciennes voies de traverse, qui reliaient les villages. Autrefois, cette voie menait à Saint-Nicolas des Biefs et permettait de rejoindre les artisans verriers, générant une activité commerciale. Cette bordure végétale, qui délimitait également les propriétés voisines, offrait une protection précieuse contre le soleil, les vents violents et les congères de neige. En outre, elle était une source inépuisable de bois de chauffage.

Aujourd'hui, cette allée, classée en tant qu'Espace Naturel Sensible, est une attraction touristique à l'échelle locale et départementale. Elle est identifiée au niveau national comme un site à classer au titre de la loi de 1930, soulignant son intérêt patrimonial



©L OLIVIER - Allier Bourbonnais Attractivité



ZOOM / Un territoire longtemps isolé en proie à de nombreux mystères et légendes

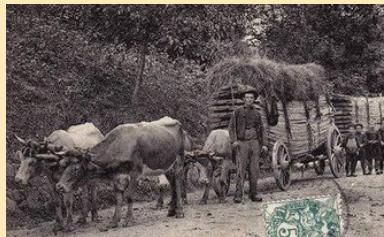
LES PIONS

Les Pions, une communauté isolée au cœur de la Montagne Bourbonnaise, sont légendaires dans le sud-est du Bourbonnais pour leur caractère farouche et leur indépendance, prétendument descendants des Gaulois. Leur histoire est marquée par deux incidents notables en 1756 et 1764, où des huissiers, chargés de recouvrer des dettes, ont été violemment attaqués par les Pions, entraînant des représailles du seigneur local et une lourde répression par les autorités. Ces événements, qui ont donné naissance à des complaintes populaires, ont contribué à façonner l'identité de la région.

Les Pions ont également résisté à la conscription pendant la Révolution et l'Empire, et ont soutenu des maquisards durant la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, le village existe toujours sur la commune Lavoine.



Scierie du village Pion (delcampe.net)



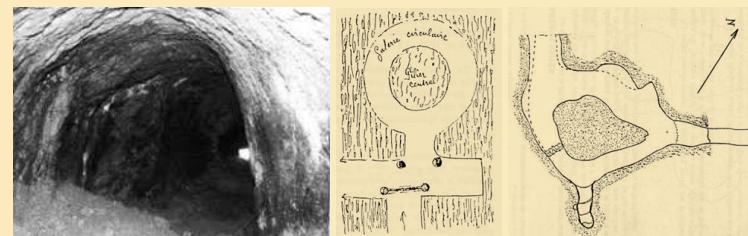
Village Pion «En route pour Vichy» [1906] (delcampe.net)

LES SOUTERRAINS ANNULAIRES & DOLMEN

Les souterrains annulaires sont aujourd'hui au nombre de 34 inventoriés et font l'objet d'une découverte au XX^e siècle. Toutefois, malgré plusieurs théories, aucune hypothèse ni explication n'est pour l'instant retenue.

LA CONTREBANDE

Le Roc des gabelous (980 m) évoque la contrebande de sel qui se déroulait entre l'Auvergne et le Bourbonnais, facilitée par le Chemin de la Ligue : au XVII^e siècle, le sel était bien moins cher en Auvergne que sur le territoire bourbonnais, incitant de faux sauniers à emprunter les chemins escarpés à la frontière de trois provinces pour le revendre en Allier. Les gabelous, chargés de surveiller cette activité illégale, traquaient les contrebandiers dans la Montagne Bourbonnaise, les gorges de la Sioule et la Combraille. Mandrin, un des contrebandiers notables, se heurta aux gabelous lors de ses passages en Bourbonnais.



Entrée et schématisations de souterrains annulaires (<http://www.saintaubin.free.fr/souterrains.htm>)



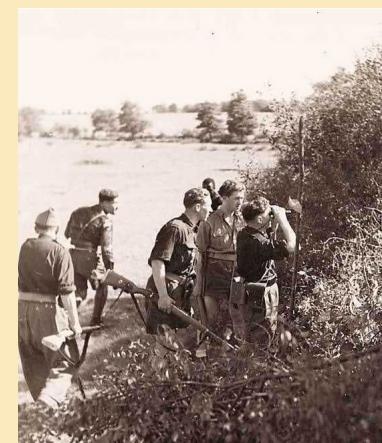
Vestiges retrouvés à Glozel

L'AFFAIRE DE GLOZEL

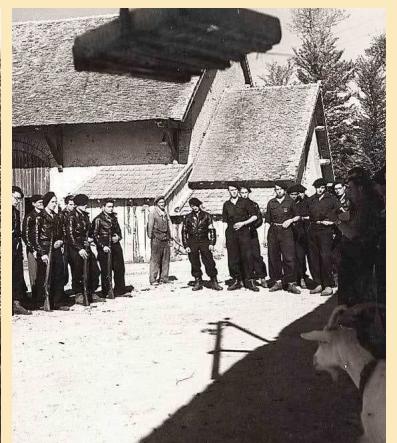
En 1924, dans un petit hameau de Ferrières-sur-Sichon, Glozel, un paysan découvre des vestiges d'une civilisation inconnue, à priori vieille de 15 000 ans. Cette découverte suscitera la polémique pendant près d'un siècle parmi les spécialistes, jusqu'à ce que les progrès scientifiques permettent de préciser la datation et d'attester de la falsification de certaines pièces : il s'agirait de vestiges issus principalement du Moyen-Âge, avec certains éléments plus anciens datant de l'Age du Fer... accompagnés de contrefaçons récentes. Un petit musée existe toujours aujourd'hui dans le hameau de Glozel.

LA RESISTANCE DE LA 2NDE GUERRE MONDIALE

Plusieurs groupes de résistants se sont établis dans la montagne bourbonnaise, dont le relief accidenté et les vastes forêts fournissent de nombreuses cachettes. Parmi les plus célèbres, on trouve « l'AS-FTP de Châtel Montagne » et le groupement « Roussel ».



Maquisards en embuscade, J.G. Séruzier



Maquisards réunis, J.G. Séruzier

Le XX^{ème} siècle : une économie qui ouvre de nouvelles perspectives pour le territoire



INDUSTRIE & TRANSPORT

Au XIX^{ème} siècle, alors qu'un important réseau ferré se développait en France et en Allier (principalement sur le secteur de Commentry, Vichy, Moulin, Montluçon, Tronçais), la Montagne bourbonnaise restait à l'écart de cette modernisation. C'est seulement au début du XX^{ème} siècle que **deux voies ferrées** permirent de désenclaver cette région, marquant le début d'un certain développement. Le « Tacot » permet notamment de connecter Cusset à Balbigny en passant par Laprugne et Ferrières-sur-Sichon. L'ouverture tardive du réseau de la Montagne bourbonnaise lui a permis de bénéficier de techniques de construction modernes, avec **d'importants ouvrages d'art** bâti pour permettre certains franchissements, comme le viaduc du Moulin Neuf.

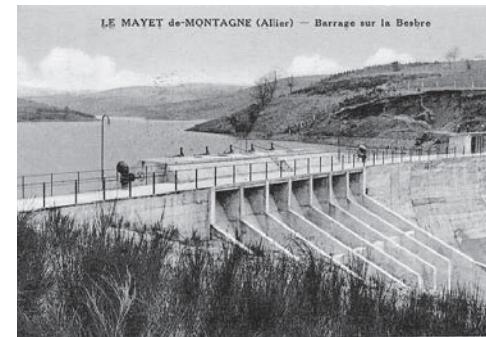
Dans le même temps la **mine d'uranium des Bois Noirs** voit le jour, à la frontière avec la Loire, transformant radicalement le paysage local par la construction de barrages et des exhaussements. Cette industrie engendra une intense activité pendant 25 ans, employant jusqu'à 2 000 personnes. De nouveaux logements, comme la cité Cordat, ainsi que des commerces et entreprises, se sont développés et ont profondément anthropisé le paysage. Cependant, cette prospérité fut de courte durée et avec les premiers signes de cessation d'activité, l'économie du territoire a décliné, en même temps que sa population n'ayant d'autre choix que de le quitter, faute de travail.

En haut : Viaduc du Moulin Neuf à Ferrières-sur-Sichon ;
en bas : Cité Cordat à Laprugne (delcampe.net)

TOURISME & LOISIRS

En 1929, la **construction du Barrage de la Besbre** marque un tournant majeur : ce projet ambitieux engendre la création d'un vaste plan d'eau de 27 hectares, redessinant le cadre naturel. Au fil des années, ce lieu devient un lieu attractif offrant des activités variées telles que la pêche, la randonnée et même la baignade.

La création de la **station de ski de la Loge des Gardes** en 1959, puis du foyer de ski de fond de Lavoine en 1973, permet de développer le tourisme avec une clientèle locale mais également venue des départements limitrophes. Cette station familiale propose une palette d'activités diversifiées en hiver et en été. Aujourd'hui encore, elle demeure un support d'attractivité pour le territoire.



Barrage de la Besbre au Mayet-de-Montagne (1933)



La Loge des Gardes (années 70) (delcampe.net)

PAYSAGES PROTÉGÉS & ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX

Quelques bâtiments protégés en plaine, des villages remarquables en montagne

La plupart des monuments historiques se trouvent dans la moitié nord de l'ensemble, au relief plus adouci, ou en fond de vallée. Les trois châteaux classés aux monuments historiques de Ferrières-sur-Sichon constituent cependant une exception. Au total **9 monuments historiques** se trouvent sur l'ensemble (4 châteaux, 5 églises).

Les monuments protégés se font rares vers le sud de la montagne davantage marqué par le relief. Cependant, il s'y trouve de **jolis villages perchés**, bâties en granit, soulignant le substrat rocheux sur lequel ils sont implantés.

Parmi les éléments protégés, le **Rocher Saint Vincent** se distingue puisqu'il s'agit de l'un des rares **sites inscrits** (ou même classés) du département dont l'objet est le patrimoine naturel et paysager. En effet, ce rocher émerge de la forêt, permettant une vue pratiquement à 360° et témoignant du socle rocheux affleurant. Trois autres sites inscrits se trouvent sur le territoire, deux châteaux et une église.

Des milieux naturels spécifiques

Le contexte montagnard, unique dans le département, induit des milieux naturels et une biodiversité particulière. Ainsi, cet ensemble est le seul concerné par l'**étage de végétation montagnard**, caractérisé par la présence de boisement mixtes de feuillus (chêne, hêtre...) et conifères (pin sylvestre, sapin). Des tourbières (en particulier celle de la Verrerie) et des landes sont présentes, milieux naturels rares à forts enjeux de protection.

De nombreux zonages **Natura 2000 (issus de la directive habitats)** se trouvent sur le territoire, principalement dans les zones au relief le plus marqué (« Contreforts et Montagne bourbonnaise », « Monts de la Madeleine »...) ou autour des cours d'eau (« Rivières de la Montagne bourbonnaise »)

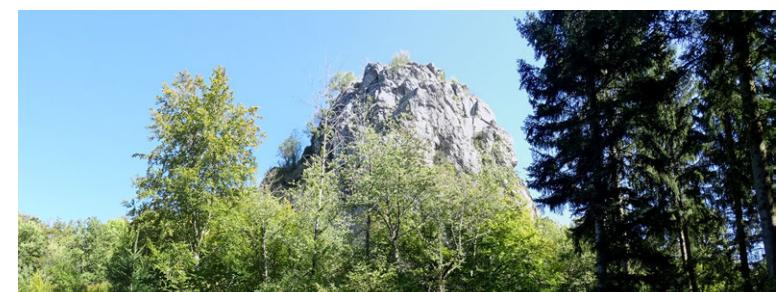
Deux sites ont été labellisés **Espaces Naturels Sensibles** pour leur intérêt écologique et paysager. Le 1^{er}, situé à Saint Nicolas-des-Biefs, concerne l'alignement de hêtres tortueux et la Pierre Châtel, éperon rocheux offrant un panorama remarquable. Le second, localisé à Arfeuilles, comprend le vallon du Barbenan et la cascade de la Pisserotte.



Château de Ferrières [monument historique]



Village « perché » de Châtel-Montagne

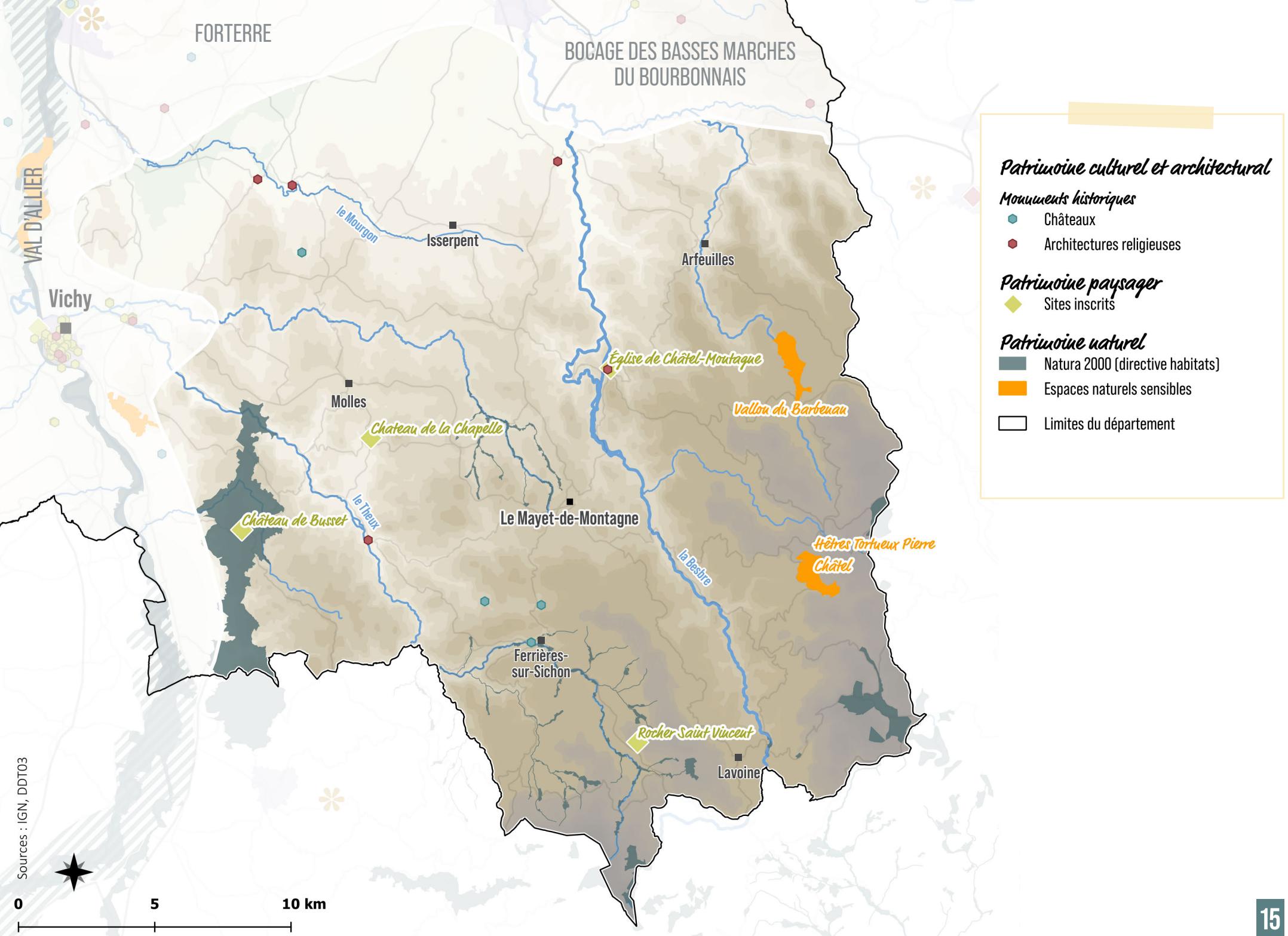


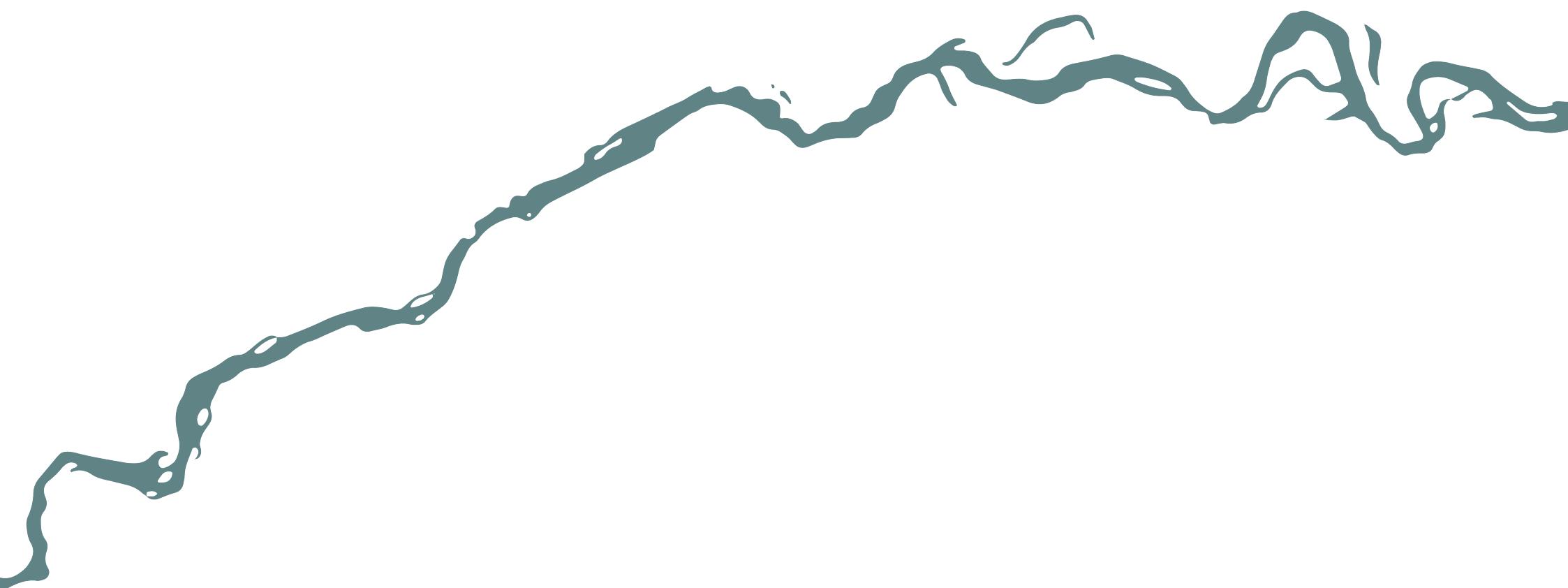
Rocher Saint Vincent [site inscrit]

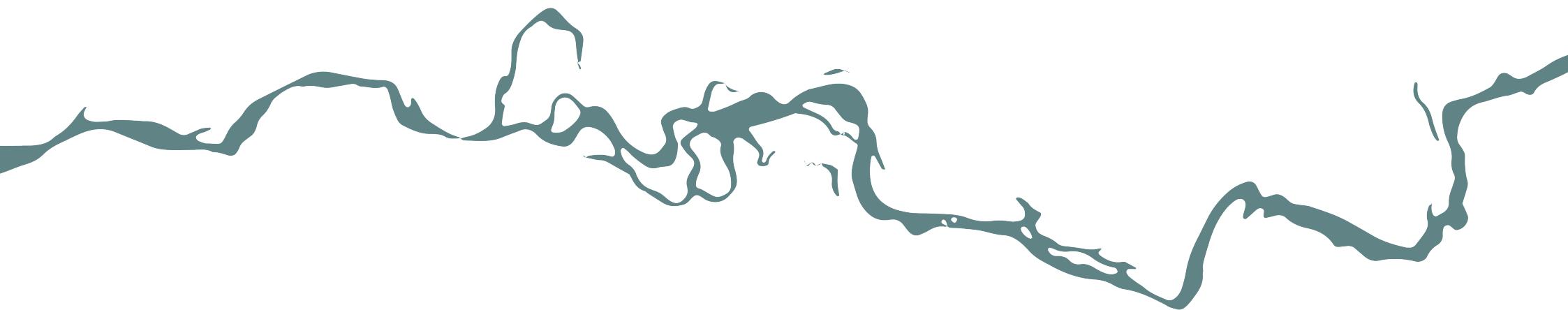
VALEURS ET ENJEUX :

- ▶ Le patrimoine bâti remarquable et, plus largement, les spécificités locales (villages perchés, constructions en granit...)
- ▶ Un patrimoine naturel spécifique au milieu de moyenne montagne









PARTIE 2:
Couposantes paysagères

TOPOGRAPHIE & HYDROGRAPHIE

Un relief montagneux identitaire...



©Prod09 - Allier Bourbonnais Attractivité

Vue aérienne des reliefs montagneux majoritairement boisés



Paysage à la topographie montagnarde, dont les versants les plus raides sont occupés par le boisement [haute vallée du Sichon à Lavoine]



Paysage à la topographie légèrement vallonnée, occupé par des prairies et quelques parcelles cultivées avec, au fond, la vue sur la silhouette de la Montagne bourbonnaise [Cusset]

Comme la Combraille, la Montagne bourbonnaise, associée à l'est aux monts de la Madeleine, est issue du **prolongement du Massif central** vers le nord et plus particulièrement des Monts du Forez. Elle est comprise entre les fossés d'effondrement de la Limagne, à l'ouest, et de la Loire, à l'est : il s'agit ainsi pour la majorité d'un « **horst** », constitué principalement de **roches granitiques** du Primaire. De plus, « la partie Nord-Ouest de cette région constitue une **zone intermédiaire** entre le massif montagnard et la plaine de l'Allier avec une géologie variée : coteaux calcaires bordant l'Allier, formations gréseuses du Secondaire le long de vallées et plateau recouvert de sable et d'argile du Bourbonnais au Nord. » (CBNMC)

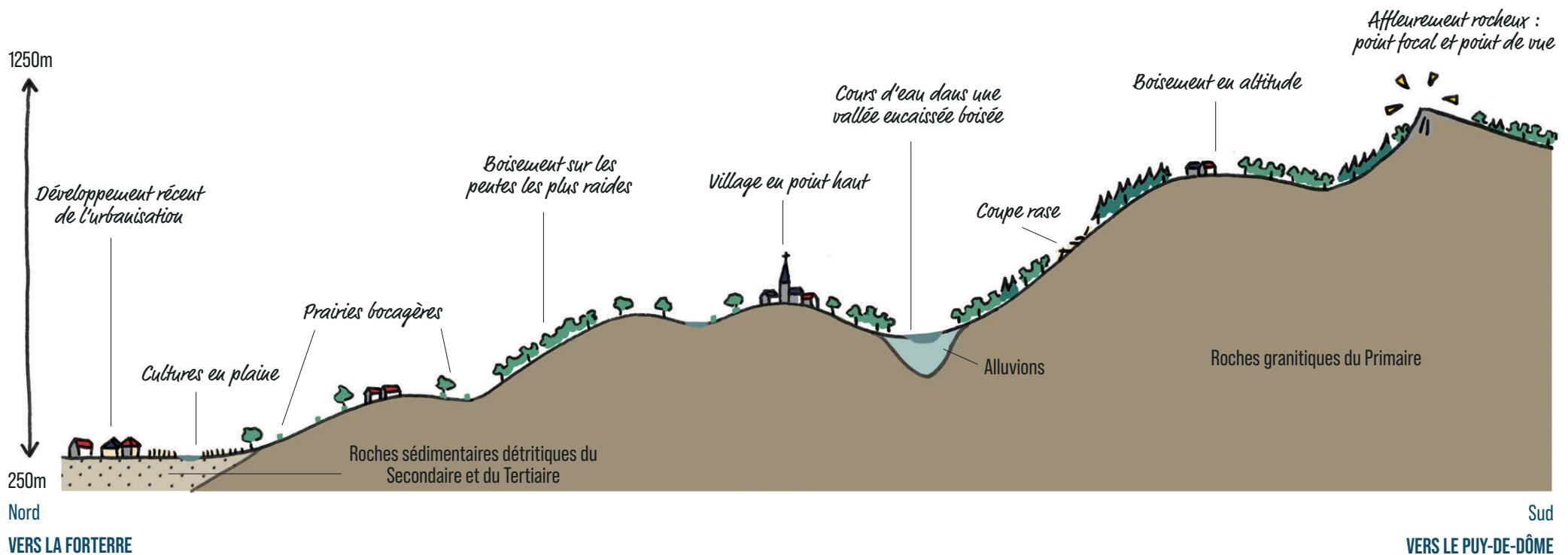
Ainsi, de façon unique à l'échelle du département, cet ensemble présente un **contraste topographique** et une **amplitude altitudinale importante**, s'étageant **entre 250 m et près de 1300 m d'altitude**. Situé entre l'Allier, le Puy-de-Dôme et la Loire, le **Puy de Montoncel** constitue le sommet du département, culminant à 1287 m d'altitude.

...conditionnant les usages et les perceptions

Entre plaines, collines, vallées et montagnes, les ambiances paysagères sont particulièrement variées au sein de cet ensemble. Chacun de ces espaces a été occupé différemment par l'homme, en fonction de ses caractéristiques géomorphologiques. Ainsi, les plaines du nord sont dominées par les cultures ; les collines par les prairies bocagères ; les reliefs montagneux du sud, à l'altitude plus élevée et aux pentes plus raides, par les boisements. Le **socle rocheux** affleure parfois, devenant visible, notamment au Rocher Saint Vincent ou à la Pierre Châtel, créant un motif paysager spécifique et rare en Allier.

« La montagne bourbonnaise offre ce paradoxe d'absorber les vues lointaines en étant **la toile de fond mystérieuse du reste du territoire**, et de fermer souvent le regard lorsqu'on y est, par le **cloisonnement des vallées étroites et boisées**. » (Plan de Paysage de Vichy Communauté, 2023) Des **panoramas remarquables** sont cependant offerts sur le grand paysage depuis quelques sommets ou versants ouverts, comme depuis l'emblématique Puy de Montoncel où la vue est imprenable sur la chaîne des Puys, les monts de la Madeleine et la plaine du Forez. Ces vues sont fortement menacées de fermeture par la progression du boisement.

« **C'est la qualité des ambiances et sa forte identité paysagère qui lui confère son intérêt.** » (Plan de Paysage de Vichy Communauté, 2023)



Des cours d'eau structurants

Cinq cours d'eau principaux traversent selon des axes sud/nord ou sud-est/nord-ouest l'ensemble paysager : **le Sichon, le Jolan, le Mourgon, la Besbre et le Barbenan.**

Ces cours d'eau ont creusé **des vallées parallèles** plus ou moins étroites, aux **ambiances paysagères variées**. Par exemple, la vallée de la Besbre est assez ouverte en amont, se referme en descendant puis se transforme en gorges à partir de Châtel-Montagne ; la vallée du Sichon, encaissée et boisée, est emblématique par son patrimoine (80 anciens moulins, voie du Tacot, viaducs) et ses zones humides ; le Mourgon, plus bas en altitude, est moins encaissé et plus ouvert, longé par une ripisylve et entouré de champs et prairies...

Certains villages ou hameaux ont été implantés le long de ces rivières comme Ferrières-sur-Sichon, Saint-Clément (sur la Besbre) ou Arfeuilles (sur le Barbenan). Le Mayet-de-Montagne, plus grand village de l'ensemble, est bâti sur le ruisseau de l'Almanza, affluent de la Besbre.

Ainsi, **ces cours d'eau ont structuré le paysage en créant des vallées et en conditionnant les usages**. Ils sont lisibles via leurs ripisylves et le creux topographique : leur présence se devine, même si ils sont **rarement visibles directement**. Seules les quelques routes qui longent le Sichon ou certaines portions de la Besbre permettent de s'en approcher et de voir l'eau.

Des étangs en plaine qui se raréfient en montagne

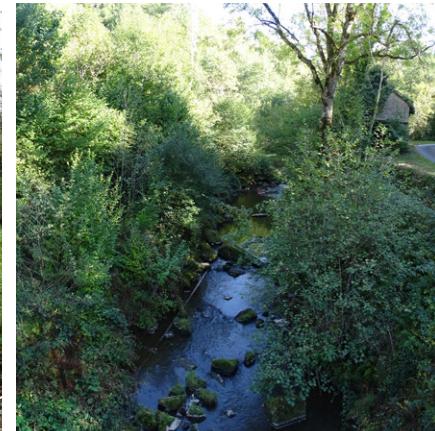
Si la partie nord de l'ensemble, au relief plus aplani, comporte de **nombreux étangs et retenues**, celles-ci se raréfient au fur et à mesure que la topographie s'accentue et que l'altitude augmente. Ce motif est en effet associé principalement au bocage et plus largement aux espaces agricoles qui, eux-mêmes, deviennent rares avec l'altitude et la pente.

L'**étang de Saint-Clément**, à proximité du Mayet-de-Montagne est l'un des rares **barrage hydraulique** du département, tirant parti de la topographie et de l'hydrographie locale. Ce grand plan d'eau est une particularité paysagère et un site attractif, support de balade, d'une base de loisir et d'un camping.



Ambiance intime due au fait de la situation encaissée et du boisement

Le Sichon, au fond de sa vallée encaissée et boisée



La Besbre, dans sa haute vallée à Châtel-Montagne

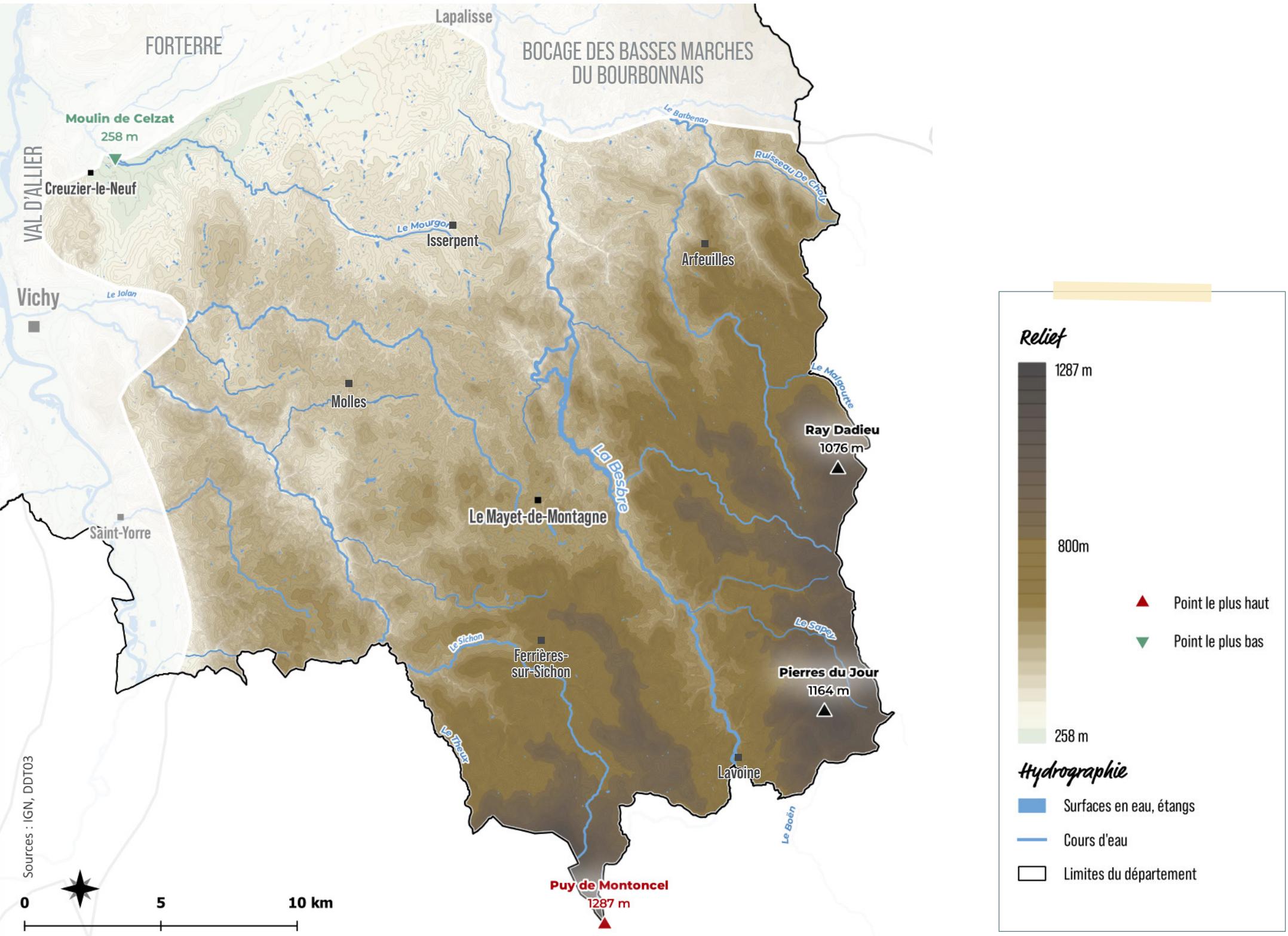


Etang de Saint-Clément

VALEURS ET ENJEUX :

- Un relief marqué et contrasté qui induit des contraintes (pente) mais aussi de nombreux atouts (vues, ambiances variées, attrait pour les activités de pleine nature...)
- Les cours d'eau structurants, avec leurs vallées respectives, aux ambiances variées et à l'identité particulière
- Les étangs et leur intérêt paysager, écologique et patrimonial





BOISEMENTS & ESPACES NATURELS

Une dominance des boisements, en particulier sur les reliefs

L'ensemble paysager de la Montagne bourbonnaise est marqué par la **forte présence du boisement**, beaucoup plus importante que dans le reste du département. Ainsi, environ 49% du territoire est couvert par le boisement, contre 23% à l'échelle départementale. Les ambiances paysagères sont alors souvent **fermées et intimistes**, et le contraste entre espaces ouverts et espaces fermés apporte de la **diversité** dans les perceptions.

La répartition de la forêt est principalement **conditionnée par la topographie**, ce qui est également caractéristique de l'ensemble paysager, les boisements occupant à la fois les crêtes et les sommets les plus hauts, ainsi que les vallons et les bords des cours d'eau.

La dominance des boisements est en partie due à la **déprise agricole** qui a entraîné l'extension des boisements au détriment des traditionnelles pâtures et de l'agriculture vivrière. Les parcelles pentues difficilement accessibles et mécanisables ont été majoritairement abandonnées, transformant fortement les paysages. Les nombreuses plantations ont également contribué à ce boisement progressif de la Montagne. **Ces forêts sont pour la plupart assez récentes, le taux de boisement ayant triplé depuis le milieu du XIX^e siècle** (Conservatoire Botanique National du Massif Central).



Des boisements mixtes, entre feuillus et conifères

Cette forêt est constituée d'une part de boisements naturels (chênaie, hêtre-sapinière...) issus d'une végétation spontanée et d'autre part de reboisements artificiels (douglas, épicéas...) issus de plantations souvent monospécifique.

La proportion de résineux, particulièrement élevée, est spécifique à la Montagne bourbonnaise. L'**étage de végétation montagnard**, qui commence à 900 m d'altitude et où les conifères apparaissent naturellement, n'existe en effet que sur ce territoire de l'Allier. Les plantations de conifères renforcent ce motif paysager naturel. Certaines de ces plantations posent question dans le paysage, créant des **empâcements géométriques très visibles**, la couleur foncée et le port conique des conifères tranchant avec les feuillus, vert clair et à la silhouette arrondie. Aussi, les essences plantées (douglas, épicéas) diffèrent des conifères naturellement présents (sapins).

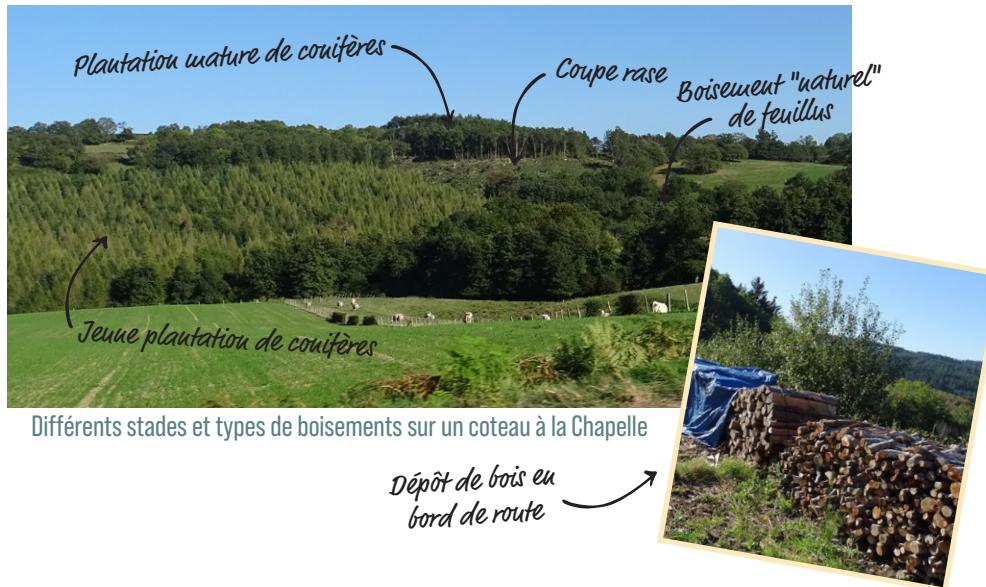


Boisement de feuillus à Châtel-Montagne



Boisement de conifères à Lavoine





La richesse des espaces naturels

La Montagne bourbonnaise possède **des milieux et des espèces uniques dans le département**, principalement du fait du relief et de la géologie, comme les tourbières ou des pelouses alpines. Ainsi, elle « abrite notamment plus de 60 % de la flore départementale, s'enrichissant en particulier des espèces montagnardes et des zones humides ou forestières. » (Conservatoire Botanique National du Massif Central)

Ces milieux sont cependant souvent menacés, notamment par l'enrésinement. Leur protection est évidemment un enjeu vis-à-vis de la biodiversité mais également vis-à-vis du paysage, puisqu'ils offrent **des paysages singuliers et des ouvertures de larges panoramas**.

VALEURS ET ENJEUX :

- ▷ Les boisements, caractérisés par leur mixité et leur prédominance, identitaire des paysages de la Montagne
- ▷ La gestion sylvicole, en lien avec le paysage et face au changement climatique
- ▷ Les milieux naturels montagnards, uniques dans le département, à l'intérêt paysager et environnemental

La gestion et l'évolution des boisements

Du fait de la proportion forte de boisement, la gestion sylvicole a un impact non négligeable sur les paysages de la Montagne bourbonnaise : **le type de plantation, le choix des essences ou le traitement des lisières (en lien avec la forme du cadastre) peuvent créer des ruptures dans le paysage**. Par ailleurs, les coupes rases sont particulièrement impactantes, créant des espaces libres aux découpes artificielles et géométriques dans le tissu forestier, marquant le paysage en vision rapprochée comme éloignée.

Sous condition de cohérence avec l'identité paysagère, cette gestion peut être un outil à mobiliser dans le cadre de **la réouverture de points de vue**, pour préserver la variété des ambiances et les panoramas caractéristiques de la Montagne bourbonnaise.

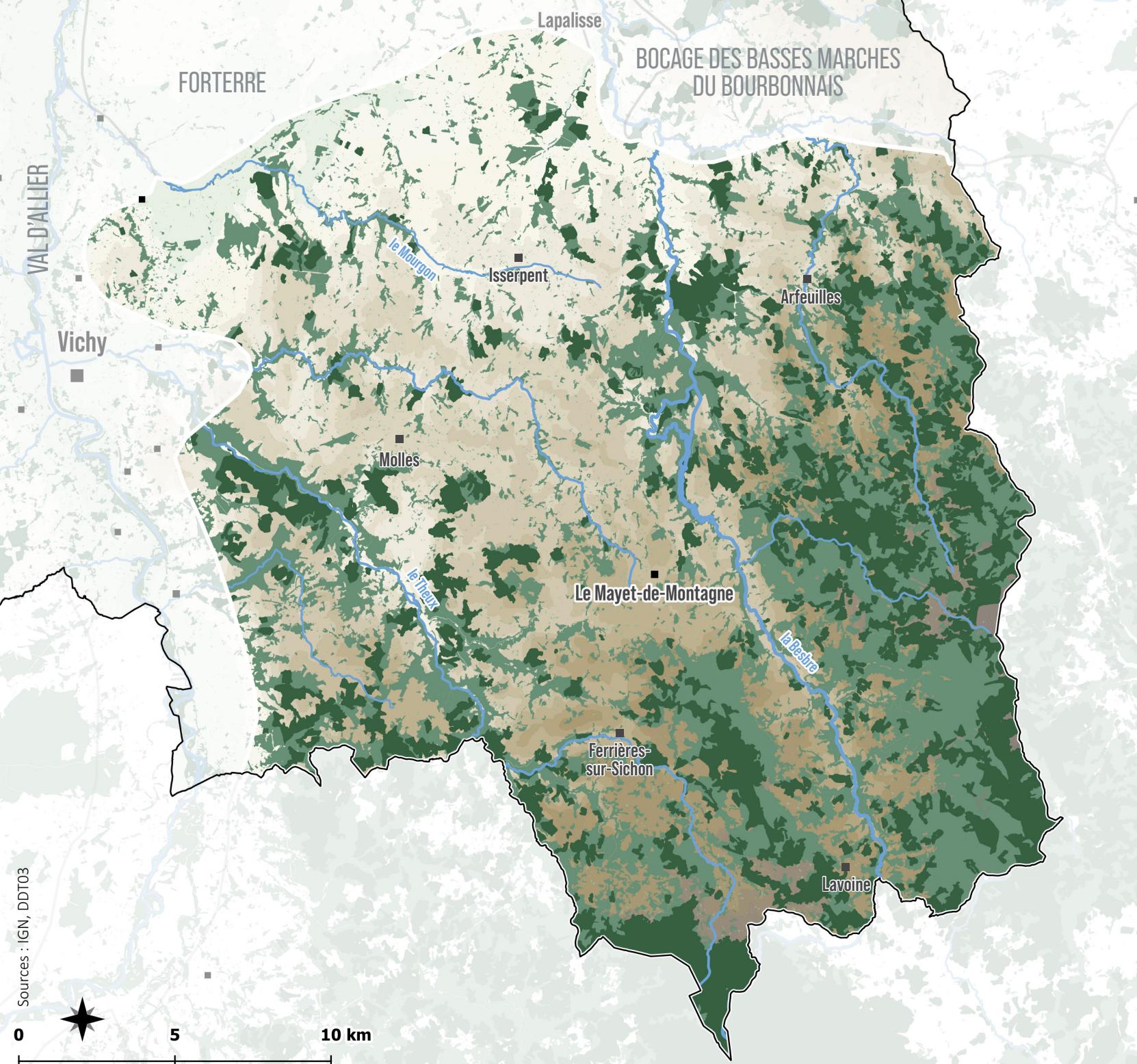
Enfin, le **changement climatique** a une influence forte, en modifiant les essences viables ou en induisant un risque de feu de forêt. L'adaptation de la forêt face à ce phénomène est un enjeu fort pour cet ensemble paysager.



Plateau de la Verrerie, à l'intérêt environnemental et paysager [site Natura 2000]

©Luc OLIVIER - Allier Bourbonnais Attractivité

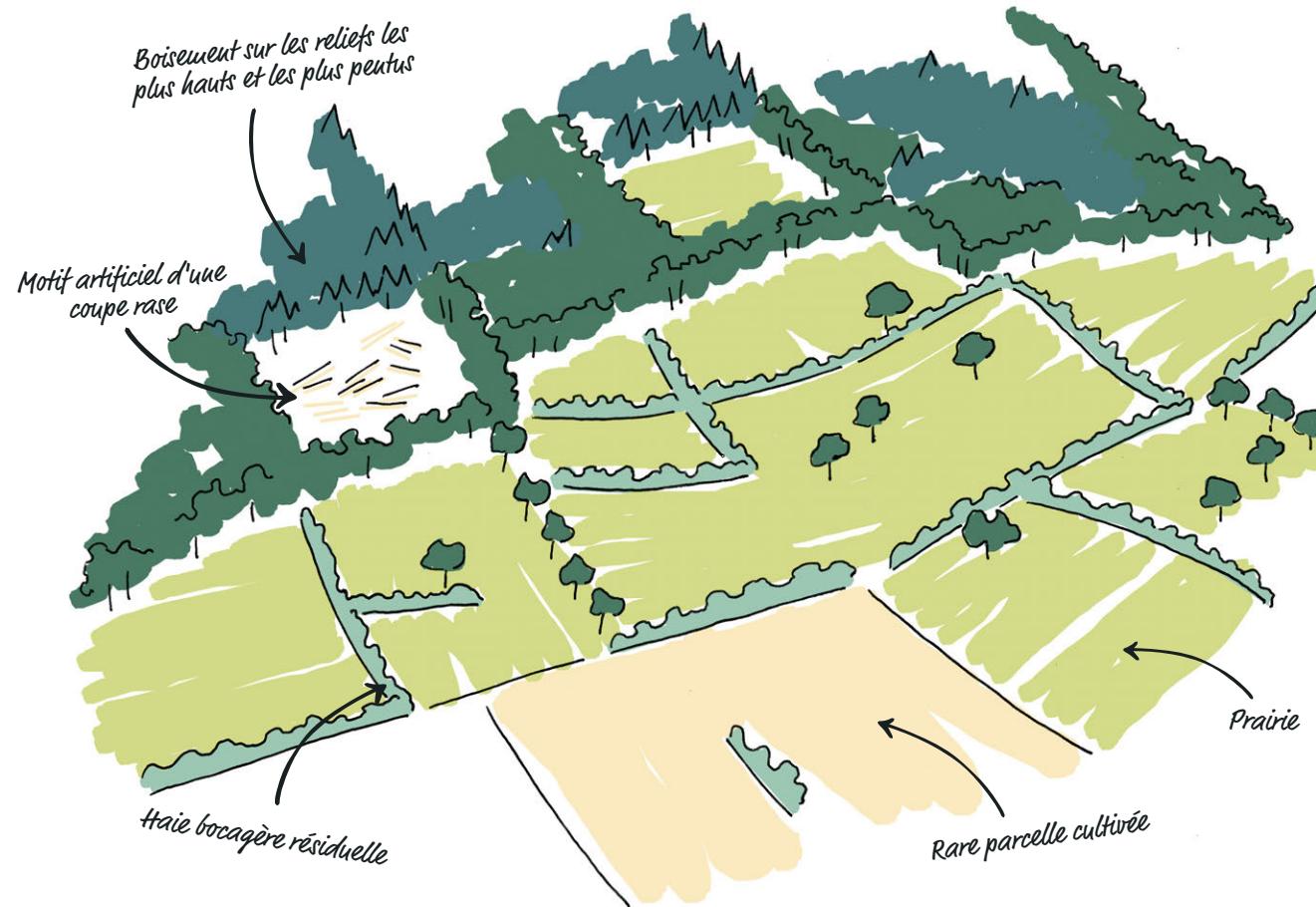




- Forêt de conifères
- Forêts de feuillus, forêt mixtes
- Limites du département

AGRICULTURE

Une agriculture contrainte par le relief



La topographie très contrastée de la Montagne bourbonnaise a fortement contraint l'agriculture, **l'altitude et les pentes fortes limitant les pratiques et leur rentabilité**. Ainsi, alors qu'à l'échelle du département les espaces agricoles (prairies et cultures confondues) représentent près de trois quart de l'occupation du sol, ils couvrent moins de la moitié de cet ensemble paysager.

Les parcelles agricoles sont constituées essentiellement de **prairies** et occupent les zones de **faible pente**, laissant les reliefs les plus escarpés, les plus difficiles accès, à la forêt. **La trame parcellaire est irrégulière et resserrée, soulignée par un maillage bocager assez lâche**. Les essences les plus communes qui composent ces haies sont le frêne et le chêne, accompagnée de noisetier, de fusain ou d'aubépine. **Les arbres isolés** ponctuent localement ces parcelles, créant des points d'appel dans le paysage agricole.

Les **espaces cultivés** sont pratiquement absents des paysages de la Montagne bourbonnaise, représentant seulement 5% de l'occupation du sol. Ils se trouvent essentiellement à l'extrême nord-ouest, dans une diagonale entre Vichy et Lapalisse, où le relief s'abaisse et s'adoucit fortement : cet espace fait la transition avec la Forterre, à l'identité très agricole.

Des espaces ouverts qui conditionnent les perceptions

Ces espaces agricoles sont particulièrement importants dans l'**équilibre et la variété des ambiances paysagères** au sein de l'ensemble paysager. En effet, les prairies ouvertes contrastent avec les sombres forêts et **permettent des vues sur le grand paysage**. En constante diminution du fait de la déprise agricole, ces parcelles ouvertes doivent être préservées pour éviter le risque de fermeture des paysages. Les prairies non cultivées constituent par ailleurs une richesse écologique.

Si le motif agricole n'apparaît pas comme un élément dominant dans l'identité de la Montagne bourbonnaise, il est cependant essentiel dans la perception des paysages et des autres motifs identitaires.



Prairies et trame bocagère bien préservée (Ferrières-sur-Sichon)



Espace cultivé au premier plan et prairies sur les collines en arrière-plan (le Breuil)

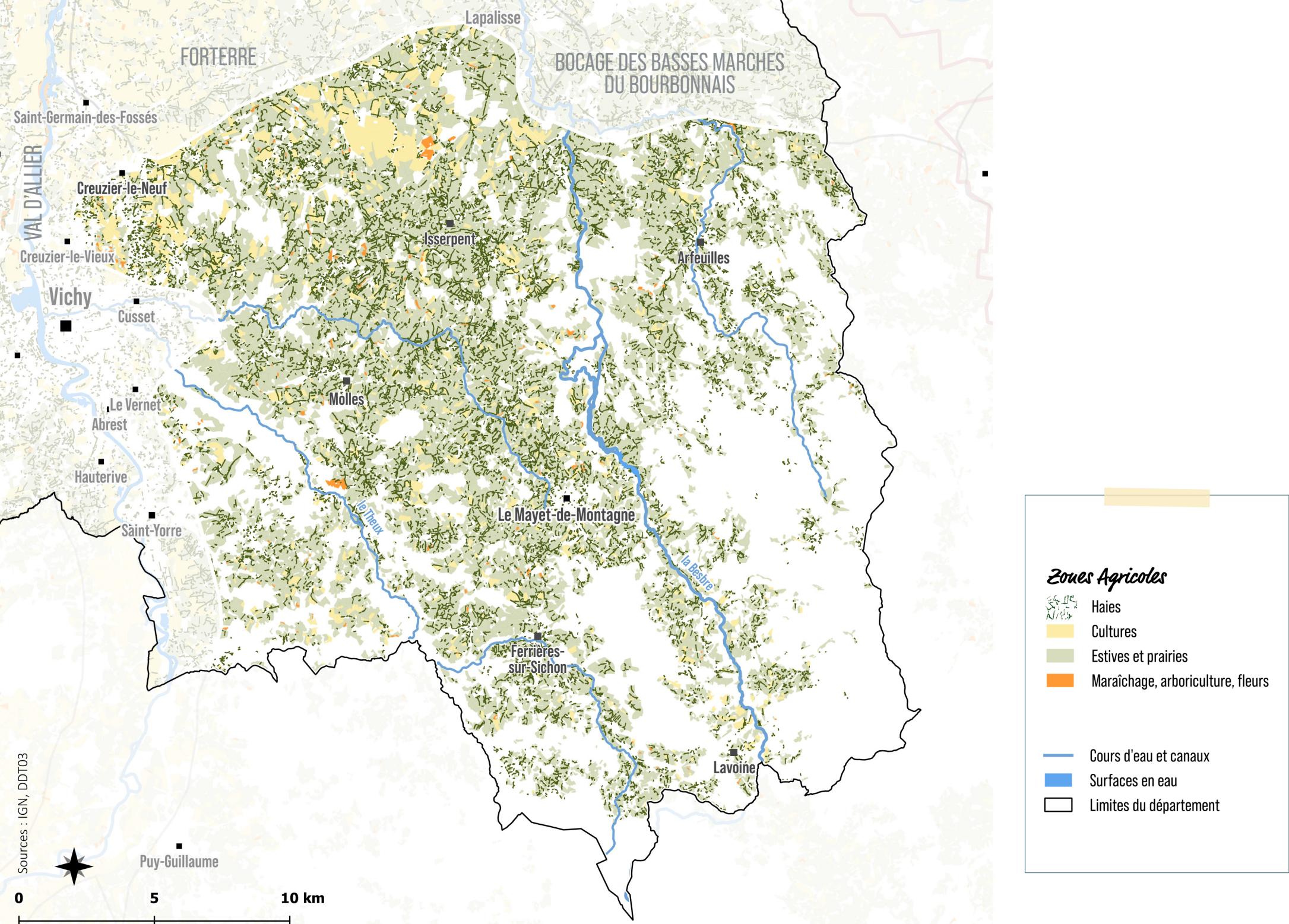


Boisements qui occupent les hauteurs

VALEURS ET ENJEUX :

- Les espaces agricoles, qui ouvrent des vues sur le grand paysage et qui équilibrivent les ambiances paysagères en contrebalançant les espaces boisés fermés
- La trame bocagère résiduelle et les arbres isolés qui animent les prairies





URBANISATION & INFRASTRUCTURES

Une urbanisation rare, patrimoniale et montaguardé

L'urbanisation de la Montagne bourbonnaise est caractérisée par une **forte identité rurale et patrimoniale**, avec une **faible densité**. Elle se structure entre deux typologies principales, le village, plutôt de petite taille, et le hameau, regroupant généralement une dizaine de bâtiments.

Isolés, ces villages et hameaux se répartissent **assez régulièrement** sur l'ensemble du territoire, à l'exception des zones les plus en altitude et les plus pentues, principalement occupées par le boisement, où l'urbanisation est pratiquement absente. En effet, les villages et hameaux se situent généralement sur des **points hauts**, **au milieu de prairies ouvertes** et comprennent parfois des bâtiments agricoles. Certains se sont installés dans les **fonds de vallée, au bord des cours d'eau**, comme Ferrières-sur-Sichon ou Saint-Clément.

Le Mayet-de-Montagne, positionné au centre de l'ensemble paysager, est le cœur urbain de la Montagne bourbonnaise.

« Les constructions sont de **forme simple**, avec **peu d'ouvertures**. Les murs sont constitués de **moellons recouverts d'enduit à la chaux** ou bien de **blocs de granit** à joints creux. Les couvertures sont le plus souvent en tuile mais l'ardoise reste très présente (clocher d'église et maison bourgeoise). » (Inventaire des paysages de l'Allier, 1995).

Rare mais paradoxalement assez présent visuellement, le bâti tient un rôle d'une grande importance dans le paysage, en créant des points focaux, des silhouettes bâties qui ponctuent les reliefs, parfois visibles de loin.

village implanté en point haut, entouré de prairies ouvertes (qui tendent cependant à se refermer)



Village de Châtel-Montagne



Hameau de Glozel à Ferrières-sur-Sichon



Hameaux agricoles dispersés à Cusset

Un développement urbain récent discret

Les villages et hameaux de la Montagne bourbonnaise, bien qu'ils aient dans l'ensemble gardé une identité patrimoniale, ont localement connu de **petites extensions récentes** de quelques bâtiments résidentiels. Ces bâtiments, même s'il ne respectent pas forcément les codes traditionnels, de par leur petit nombre et leur situation souvent **en périphérie**, restent peu nombreux et discrets dans le paysage.

Certaines particularités peuvent être notées, notamment à Creuzier-le-Vieux et Creuzier-le-Jeune, où **l'attractivité de l'agglomération vichyssoise** a entraîné un développement résidentiel conséquent, ainsi que la création de zones d'activité. **Dénotant particulièrement avec l'identité rurale-patrimoniale** du reste de l'ensemble paysager, ces espaces urbains font la transition avec le Val d'Allier, où la pression foncière est beaucoup plus importante.

Autre particularité locale, les grands collectifs de Laprugne, en plein cœur de la Montagne, appartiennent plutôt au vocabulaire bâti d'une grande agglomération que d'un petit village de montagne. **La Cité Cordat** a en effet une histoire particulière : construite en 1960 pour accueillir les travailleurs de la mine d'uranium de Saint-Priest-Laprugne (située à 6 km dans la Loire), elle sera peu à peu désertée à la fermeture de la mine en 1980, pour être ensuite envisagée comme hébergement touristique jusqu'au début des années 2000... avant de se retrouver au cœur d'un scandale immobilier.

Enfin, des **extensions ou des rénovations de bâti agricole peu qualitatives** perturbent localement le paysage, les fermes et hameaux traditionnels étant étendus par de grands hangars et stabulations, souvent en bardage métallique, qui rompent avec l'identité patrimoniale de la Montagne.



La Cité Cordat à Laprugne

Des activités de pleine nature permettant d'arpenter les paysages

Historiquement, du fait de la proximité de Vichy, la Montagne bourbonnaise était un lieu de villégiature, permettant notamment aux patients des thermes de se ressourcer en pleine nature et de profiter des bienfaits de l'altitude.

Aujourd'hui, ce territoire reste l'un des lieux les plus prisés du département pour les **activités de pleine nature**, profitant des paysages offerts par le relief montagneux. Plusieurs sites naturels renommés localement incitent à la découverte, comme le **Puy de Montoncel** (point culminant de l'Allier), l'**Allée des Hêtres tortueux**, le **Plateau de la Verrerie**, le **Rocher Saint-Vincent** ou encore la cascade de la Pisserotte. De **nombreux sentiers de randonnée** parcourent les forêts et les crêtes de la Montagne bourbonnaise, notamment le GR3 qui suit la Loire sur près de 1200 km depuis sa source en Ardèche jusqu'à son estuaire à Guérande, mais aussi la Via Sancti Martini qui relie Tours à Szombathely (Hongrie). Les **affleurements rocheux** ont permis le développement de sites d'escalade (Pierre Châtel, la Salette, les Darots, Rocher St Vincent), rares dans l'Allier. Les routes sinuées attirent les cyclistes en quête de dénivelé.

Toutes ces activités permettent d'arpenter et de découvrir les paysages de la Montagne bourbonnaise, induisant une activité touristique locale et participant à la qualité de vie des habitants. Dans le même temps, **ces activités sont elles-mêmes générées par le paysage, par sa qualité et sa diversité qui incitent à s'y aventurer**.



Belvédère au sommet du Rocher Saint-Vincent à Lavoine

Ambiance hivernale : la neige métamorphose le paysage de la station

ZOOM / la station de la Loge des Gardes

La Montagne bourbonnaise, grâce à son relief, a la particularité d'accueillir la seule station d'hiver du département, la Loge des Gardes, située sur la commune de Laprugne. Son emprise est très réduite, avec seulement trois petits téléskis, 2 km de pistes de ski de descente et 15 km dédiés au ski de fond. Si les domaines skiables, avec leurs remontées mécaniques et leurs pistes de ski, peuvent être particulièrement impactant dans le paysage, cette petite station à l'avantage d'être bien intégrée à son environnement.

S'étageant entre 1000 m et 1160 m d'altitude, l'activité hivernale n'est pas garantie et depuis quelques années l'exploitant, privé, s'est tourné vers une diversification des activités (accrobranche, tyrolienne, tubing...). La transformation de la station en « parc de loisirs » a induit l'installation d'équipements plus ou moins bien intégrés visuellement et de l'accumulation d'éléments signalétiques peu qualitatifs, ce qui dégrade l'ambiance naturelle du site.

La Loge des Gardes fait partie des « micro stations » de basse altitude présentes sur les massifs montagneux français, qui se sont développées en nombre à l'ère des plans neige. Devenues particularités locales, elles sont aujourd'hui soumises à de nombreuses problématiques qui menacent leur pérennité et doivent s'adapter, en particulier face au changement climatique.



Pistes de ski de la Loge des Gardes, entourées de nombreux équipements touristiques « 4 saisons »

Le développement des énergies renouvelables

Le développement des énergies renouvelables s'observe localement dans les paysages de l'Allier, y compris en Montagne bourbonnaise. Le territoire compte ainsi **une quinzaine d'éoliennes** réparties en deux sites (Saint-Nicolas-des-Biefs et Saint-Clément/Laprugne/Ferrières-sur-Sichon) sur la trentaine que compte aujourd'hui le département (situées sinon principalement vers le Val de Cher). Ces éoliennes sont implantées sur les reliefs les plus hauts, profitant de l'exposition au vent, et sont donc particulièrement visibles dans le paysage. Leur silhouette verticale et blanche dénote avec l'environnement naturel. Cependant, leur concentration sur le territoire incite à limiter d'éventuels nouveaux projets, qui **risqueraient de banaliser le paysage et de saturer visuellement les perceptions.**

Des **panneaux photovoltaïques** peuvent être aperçus ponctuellement sur le territoire, souvent sur (ou à proximité) de bâtiments agricoles. Avec un impact paysager variable selon leur situation (en toiture ou au sol), leur localisation et leur surface, ils peuvent parfois bien s'intégrer aux silhouettes bâties ou, au contraire, altérer localement l'identité rurale ou naturelle des paysages.

La petite hydroélectricité est historiquement très présente sur ce territoire. Depuis 1931, le **barrage hydroélectrique de Saint Clément**, ancrée sur la Besbre, fournit une production de plus grande envergure. A l'époque, sa construction a bouleversé le paysage créant un vaste lac artificiel de 27 ha situé sur trois communes (Saint Clément, le Mayet-de-Montagne et Châtel-Montagne) et noyant une vallée ainsi que deux hameaux.

VALEURS ET ENJEUX :

- L'identité architecturale patrimoniale (façades en granit, toitures en ardoise...) et la structure urbaine caractéristique (villages perchés, hameaux agricoles dispersés...)
- Les nouvelles formes urbaines (notamment à proximité de Vichy) et les bâtiments agricoles récents
- Les sites paysagers remarquables (Puy de Montoncel, Rocher Saint-Vincent, Plateau de la Verrerie...)
- Les sentiers de randonnée et les autres sites d'activités de pleine nature
- Le développement maîtrisé et raisonné des ENR, et leur cohérence avec l'identité paysagère locale

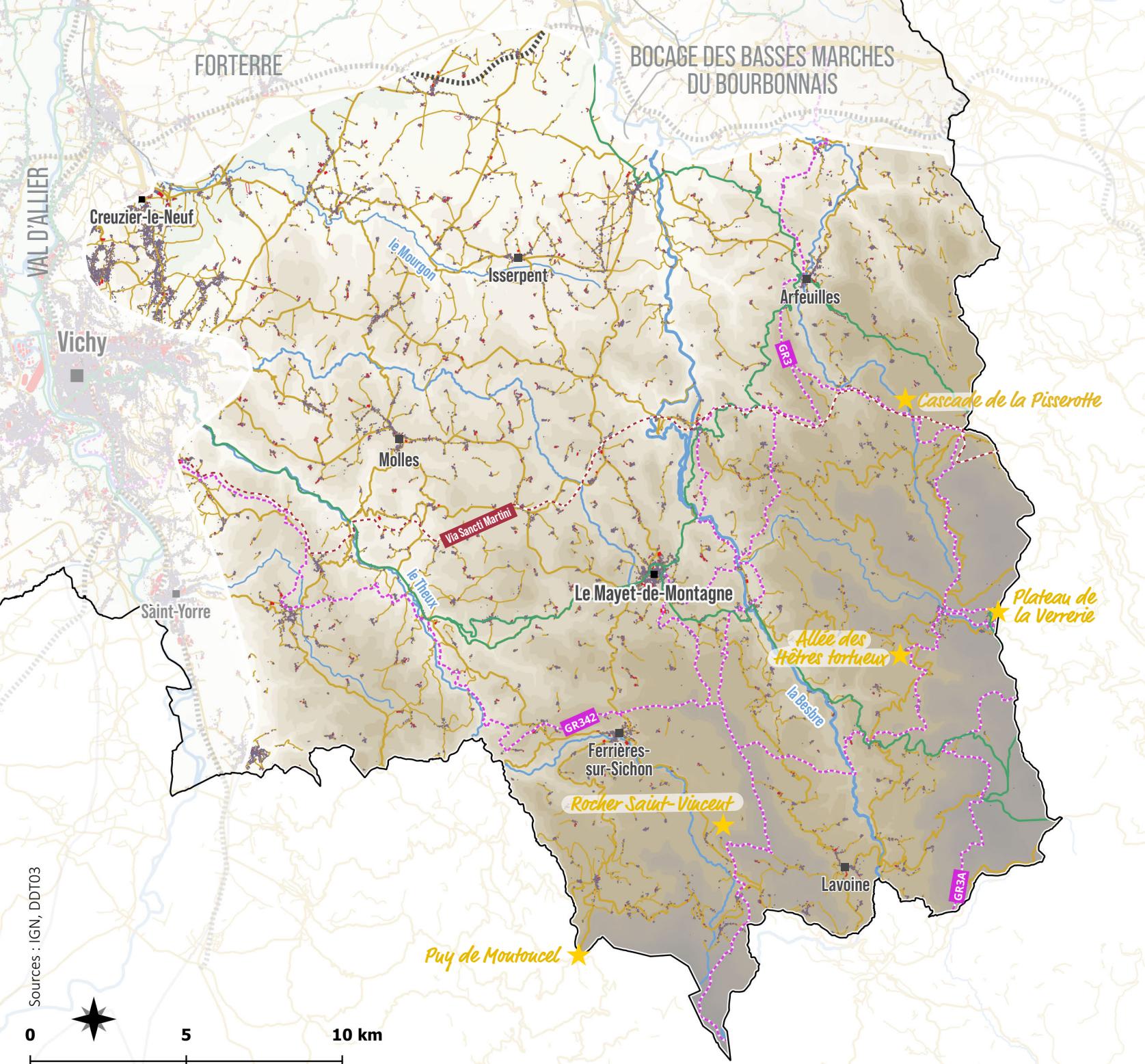


Un tas de bois et des éoliennes : deux types d'énergies, l'une ancestrale, l'autre nouvelle... plus ou moins visibles dans le paysage [Saint-Nicolas-des-Biefs]



Hangar agricole couvert de panneaux photovoltaïques au Mayet-de-Montagne





Urbanisation

- Bâti
- Bâti commercial et industriel
(Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)

Infrastructures de transports

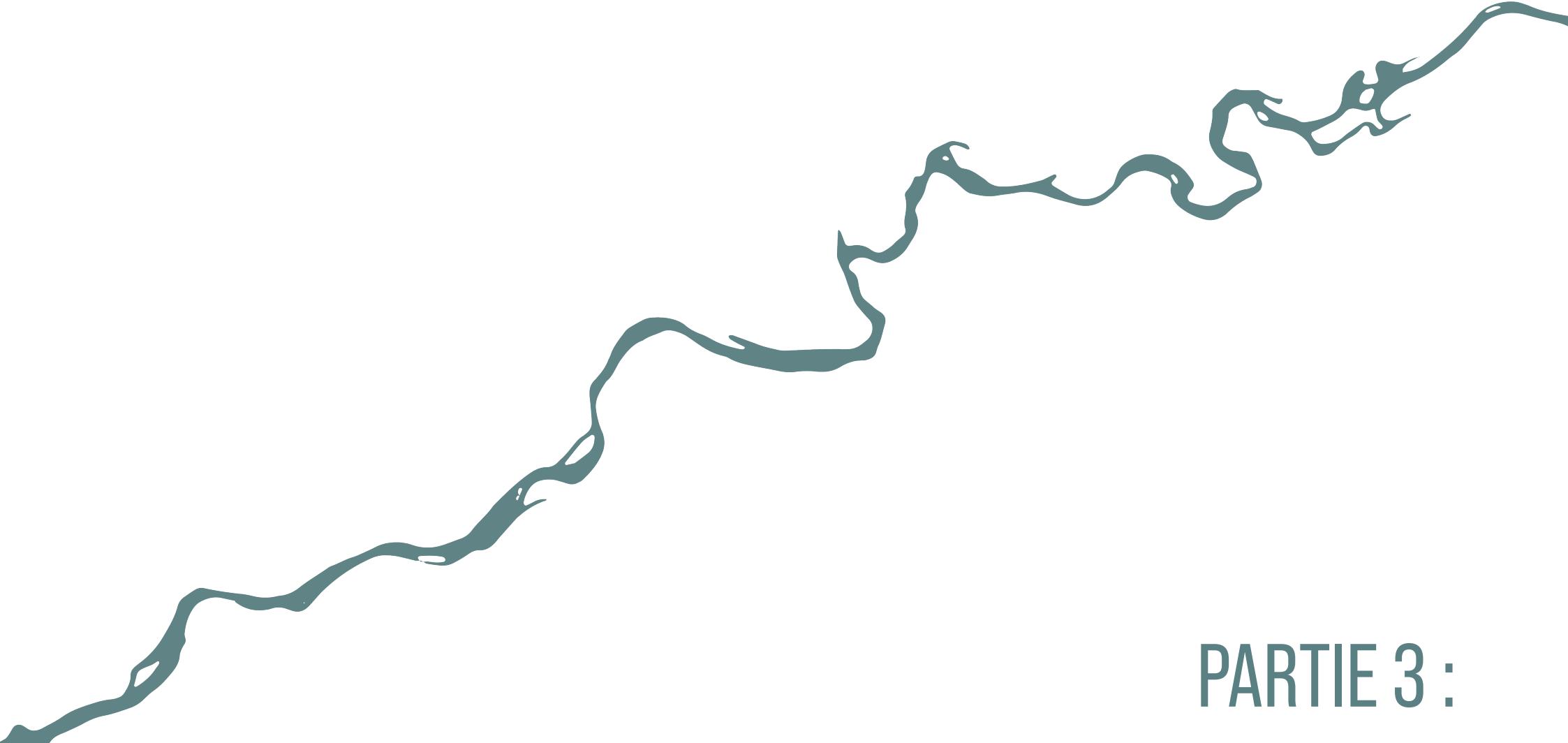
- Voies ferrées
- Départementale
- Route communale

Itinéraires pédestres et cyclables

- Itinéraires de Grandes Randonnées
- Véloroutes et voies vertes

- Sites remarquables

- Limites du département



PARTIE 3 :

Valeurs et enjeux

Valeurs paysagères



UN TERRITOIRE DE MOYENNE MONTAGNE

Un relief particulièrement marqué qui offre une grande diversité d'ambiances et de perceptions, uniques dans le département, et conditionnant l'occupation humaine



DES VILLAGES ET DES HAMEAUX PATRIMONIAUX

Une structure urbaine traditionnelle claire et marquée, avec des petits villages perchés ou en fond de vallée et des hameaux dispersés : une identité architecturale forte et patrimoniale



PANORAMAS REMARQUABLES ET BELVÉDÈRES

De nombreuses vues offertes sur le grand paysage, existant grâce à la topographie contrastée, qui constituent l'un des atout du territoire mais qui sont menacées par la progression du boisement et parfois peu valorisées



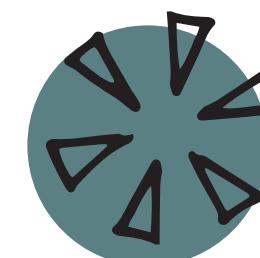
L'OMNIPRÉSENCE DE LA FORêt

Des boisements, constitués de feuillus et de résineux, naturels ou plantés, qui occupent la majorité de l'espace, notamment les points hauts et les pentes, et qui créent des ambiances intimes



DES PRAIRIES BOCAGERES

Une agriculture peu développée par rapport au reste du département, fortement contrainte par la pente, mais des prairies d'élevage stratégiques car ouvrant le paysage boisé, diversifiant les ambiances et ouvrant des vues sur le grand paysage



DES SITES PAYSAGERS REMARQUABLES

Plusieurs sites ponctuels, généralement naturels, qui méritent le détour et qui sont des points d'attractivité pour les habitants ou les touristes



DES VALLÉES MARQUÉES

Cinq cours d'eau structurants aux vallées contrastées, souvent masqués par les boisements



DE NOMBREUSES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

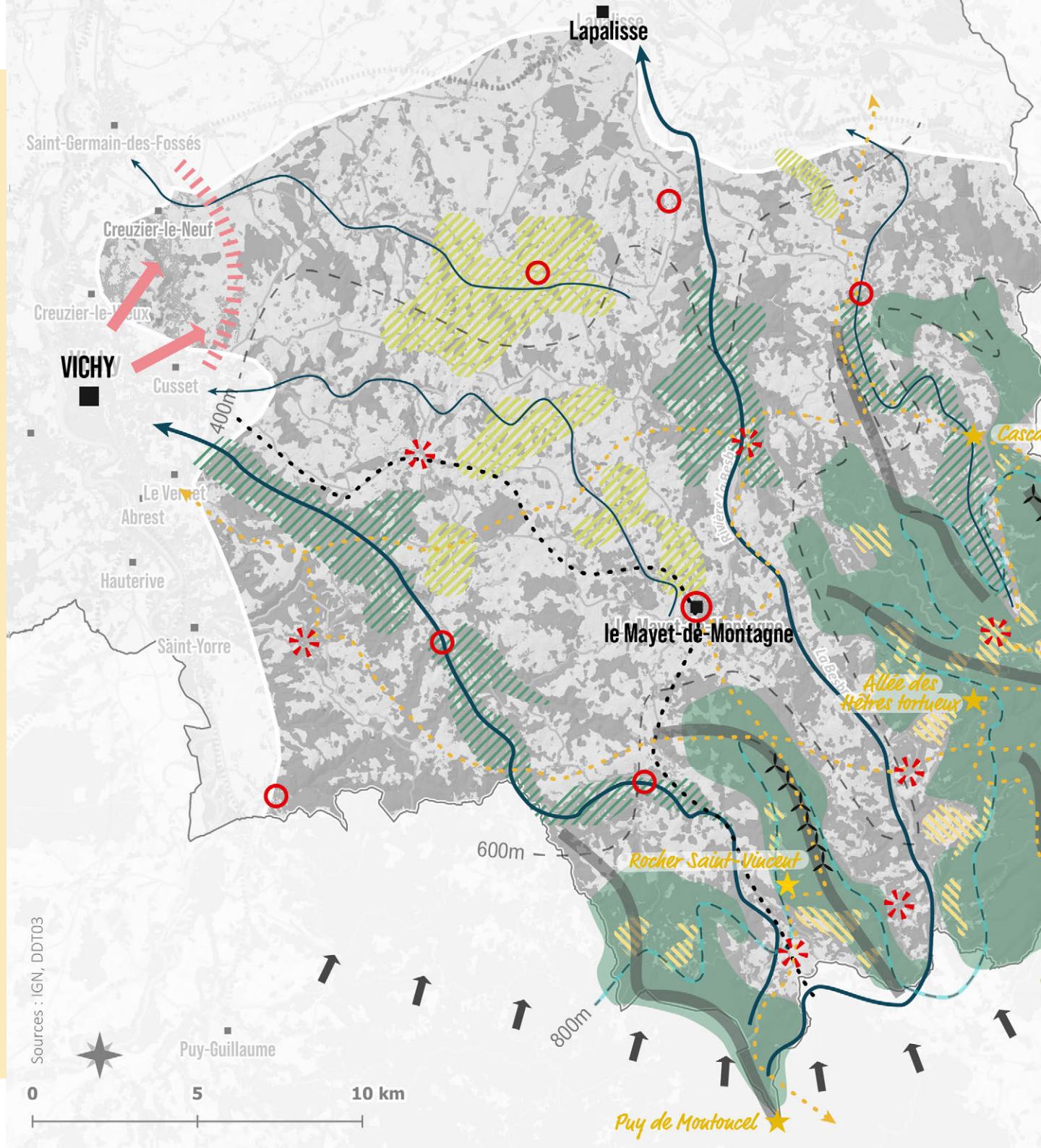
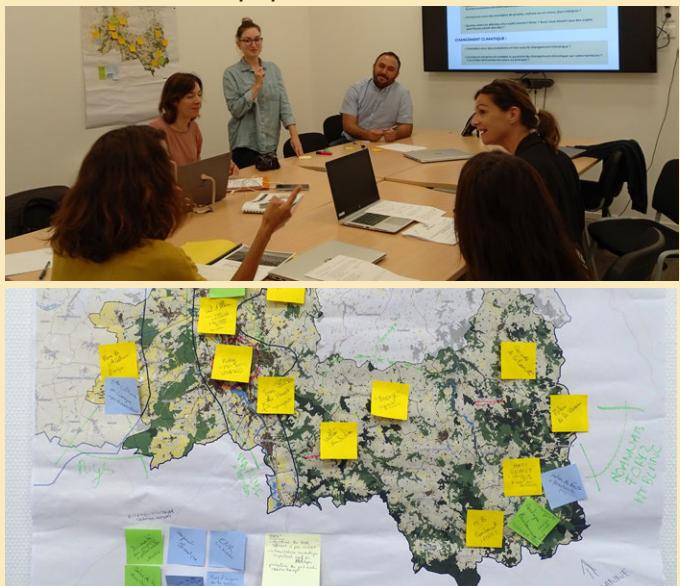
De nombreux itinéraires de découverte du territoire (sentiers de randonnée, petites routes sinuées) et de ses points d'intérêts (points de vue, cascade, station de ski, sites d'escalade, grotte...)

ZOOM / Concertation

Les valeurs et les enjeux sont issus de l'analyse des composantes paysagères **confortée et amendée par le résultat d'ateliers de concertations** organisés avec les élus et techniciens du territoire.

Ces ateliers ont été réalisés en mai 2024 et conviaient les élus et techniciens de la Communauté d'Agglomération de Vichy. Nous avons également réalisé un entretien avec la Communauté de Commune du Pays de Lapalisse et intégré les résultats de la concertation menée lors de l'élaboration de leur PLUi. En décembre 2024, un dernier atelier a permis de réunir les 11 communautés de communes du département ainsi que d'autres acteurs du territoire (ONF, CEN...).

Remarque : Les valeurs et enjeux identifiés dans le Plan de Paysage Transition Energétique de Vichy Communauté ont également été pris en compte, ce dernier ayant également déployé une démarche de concertation de la population.



Ejeux paysagers

Un relief marqué et contrasté qui induit des contraintes (pente) mais aussi de nombreux atouts (vues, ambiances variées, attrait pour les activités de pleine nature...):

- - - altitudes repères : un relief qui remonte vers le sud-est
- lignes de crêtes majeures, à la forte sensibilité paysagère
- influence du Massif central : un relief qui s'accentue progressivement et des vues remarquables sur celui-ci

Les cours d'eau et leurs vallées respectives, aux ambiances variées et à l'identité particulière :

- cours d'eau structurant l'ensemble paysager
- / \ boisements qui occupent les pentes raides des vallons, limitant les vues sur l'eau mais participant à la variété des paysages

Les milieux naturels et forestiers spécifiques au territoire de montagne et uniques dans le département :

- boisements caractérisés par leur mixité et leur prédominance, identitaire des paysages de la Montagne bourbonnaise
- limite de l'étage montagnard (présent uniquement en Montagne bourbonnaise), supérieur à 800m d'altitude

Les espaces agricoles, qui ouvrent des vues sur le grand paysage et qui équilibrivent les ambiances paysagères des espaces boisés fermés, parfois accompagnés d'une trame bocagère résiduelle [totalité de l'ensemble] :

- espaces agricoles particulièrement stratégique pour la préservation des vues et de la diversité des perceptions, menacés par le boisement
- / \ zones où le bocage est assez préservé aujourd'hui

L'identité architecturale patrimoniale (façades en granit, toitures en ardoise...) et la structure urbaine caractéristique [totalité de l'ensemble] :

- ★ villages perchés
- villages de fond de vallée
- totalité de l'ensemble : hameaux patrimoniaux dispersés, qui couvrent tout le territoire de façon homogène

Les nouvelles formes bâties et le risque de banalisation des paysages :

- pression urbaine de Vichy, augmentant ce risque de banalisation
- ||| zone de fort développement résidentiel

Les itinéraires permettant la découverte du territoire, supports d'activités de pleine nature, et des sites paysagers remarquables :

- sentiers de Grande Randonnée et Via Sancti Martini
- - - ancienne voie ferrée du Tacot, presque entièrement disparue
- ★ sites paysagers remarquables
- totalité de l'ensemble : routes sinuées, permettant d'arpenter le territoire en voiture ou à vélo

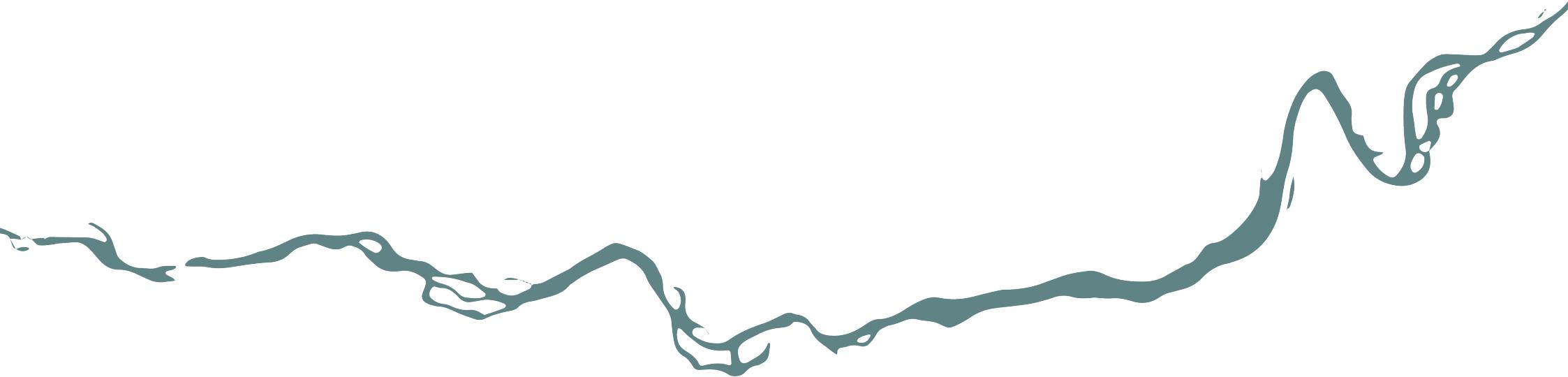
Les points de vue remarquables et l'ouverture visuelle, atouts de l'ensemble [totalité de l'ensemble]

Les énergies renouvelables et la maîtrise de leur développement [totalité de l'ensemble]

- ↗ deux parc éoliens déjà implantés sur le territoire

L'adaptation au changement climatique, en particulier vis-à-vis de la gestion sylvicole [totalité de l'ensemble]





PARTIE 4 :
Unités paysagères

D'après la méthode nationale des Atlas de paysages (DGALN, 2024), « une unité paysagère désigne une partie continue de territoire homogène au regard de ses caractéristiques géomorphologiques, écologiques, d'occupation du sol et de perception que les habitants et acteurs du territoire lui portent. Ce "paysage donné" est caractérisé par un ensemble de structures paysagères et d'éléments de paysage qui lui procurent sa singularité. Une unité paysagère est distinguée des unités paysagères voisines par des limites qui peuvent être nettes ou "floues". »

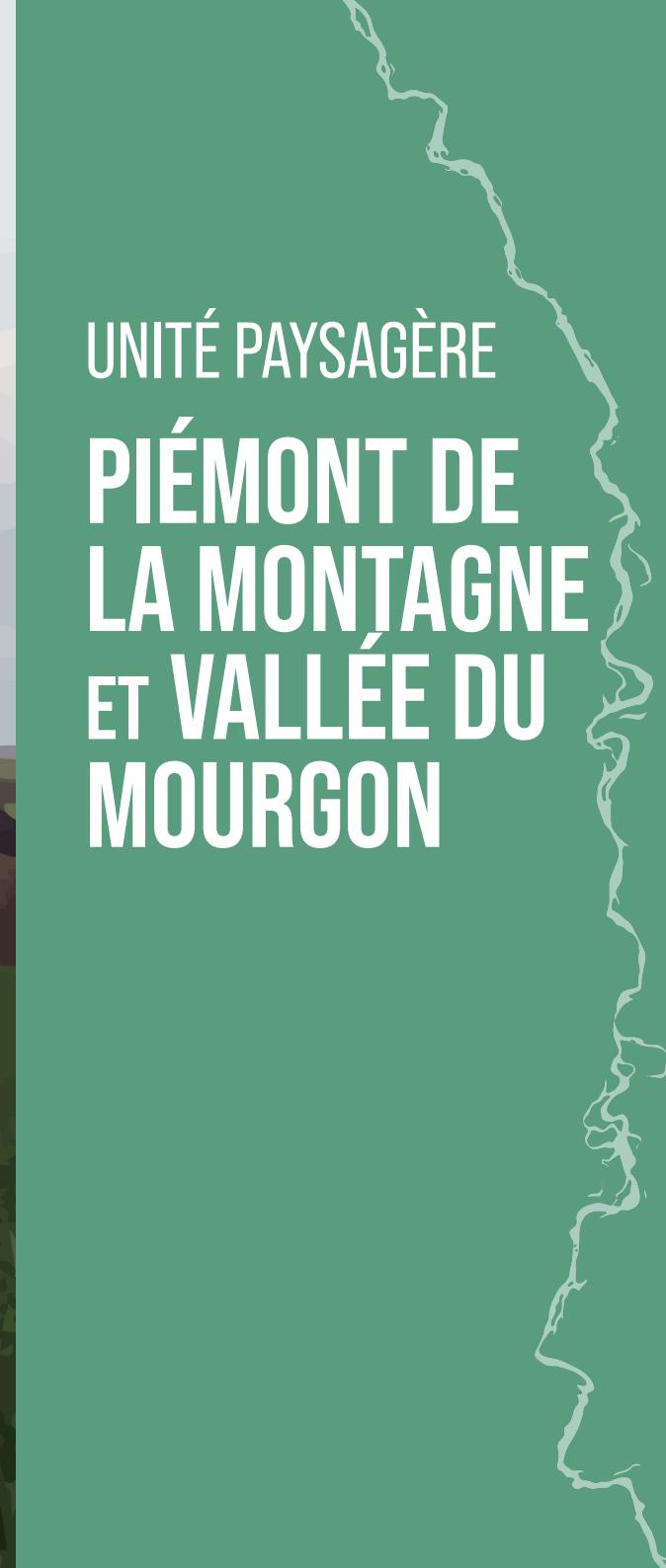
Dans le cas de l'ensemble paysager de la Montagne bourbonnaise, trois unités paysagères peuvent être identifiées : le Piémont de la Montagne bourbonnaise ; les Contreforts de la Montagne bourbonnaise ; la Montagne, Bois Noirs et haute vallée de la Besbre.







UNITÉ PAYSAGÈRE
**PIÉMONT DE
LA MONTAGNE
ET VALLÉE DU
MOURGON**



Motifs et ambiances paysagères

Avec des altitudes comprises entre 250 et 400 m environ, l'unité « Piémont de la Montagne et vallée du Mourgon » est la plus « basse » de l'ensemble de la Montagne bourbonnaise. Elle se trouve à la **croisée de plusieurs paysages à l'identité forte** : les reliefs marquées du cœur de la Montagne bourbonnaise, la vallée urbanisée de Vichy, le plateau agricole de la Forterre et la vallée de la Besbre. Cette unité offre ainsi des micro-ambiances variées qui empruntent des motifs paysagers à chacun de ces territoires.

Ainsi, la **partie ouest** de l'unité est marquée par un **développement péri-urbain fort**, du fait de la proximité de Vichy, avec une **topographie vallonnée**. Cette urbanisation s'est étendue dans le fond des vallées, sur les replats ou en coteaux, conservant des espaces boisés (sur les versants raides) et cultivés (sur les plateaux). Ces zones cultivées permettent de larges

ouvertures sur le paysage, parfois sur la campagne préservée, parfois sur l'étendue urbaine vichyssoise. Des **zones d'activités** prolongent les zones urbaines résidentielles, comme celle des Ancises, au nord de l'unité.

Au **centre et au sud** de l'unité, autour du **Mourgon**, la **topographie vallonnée**, les **boisements vastes**, parfois constitués de conifères, et la **trame bocagère**, constituent les prémisses de la Montagne bourbonnaise. L'urbanisation est dispersée et discrète, même si quelques développement récents rappellent l'influence de Vichy. Les cours d'eau, affluents du Mourgon, creusent de petites vallées, parfois ponctuées de retenues. L'alternance entre espaces pâturés et boisement, animés par les cours d'eau et les haies bocagères, dans un relief vallonné, produit des ambiances variées.

Enfin, dans la **partie nord**, la Forterre s'annonce, avec une moindre densité, voire une disparition, de la trame bocagère, et une **dominance des espaces cultivés**.

Le **relief s'aplanit fortement**, créant localement de vastes plaines agricoles (en particulier entre Billezois et Saint-Christophe-en-Bourbonnais). Des hameaux isolés ponctuent le paysage et une voie ferrée le traverse furtivement. Du fait de la topographie plane, les perceptions sont moins variées.

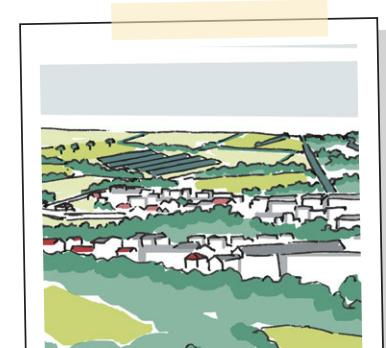
Si la **variété de ces paysages** constitue un atout, elle est également, au contraire, une faiblesse, induisant **une identité peu marquée, aux contours flous**.



Au centre et au sud : topographie vallonnée, bocage et boisements



Au nord : topographie peu marquée, dominance des cultures



A l'ouest : développement périurbain et zones d'activités

Communes concernées :
Creuzier-le-Vieux, Creuzier-le-Neuf, Cusset,
Bost, Saint-Etienne-de-Vicq, Saint-
Christophe-en-Bourbonnais, Billezois,
Isserpent, le Breuil, Saint-Prix



Composante hydrographique

- Cours d'eau
- Surfaces en eau

Composante forestière

- Forêts de feuillus et forêts mixtes
- Forêts de conifères

Composante agricole

- Haies
- Cultures
- Estives et prairies
- Maraîchage, arboriculture, fleurs

Composante anthropique

- Bâti
(Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)
- Voies ferrées
- Route départementale
- Limites du département

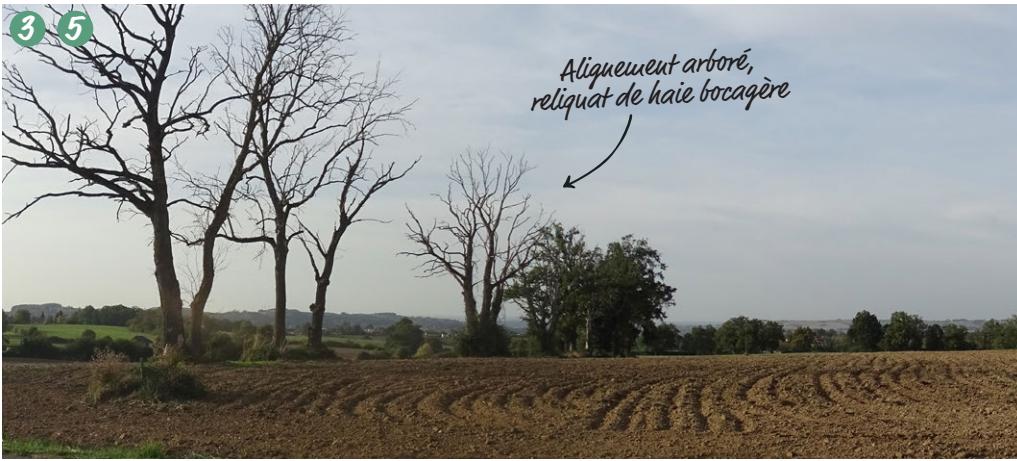
1 2 5



6 7



3 5



8



3

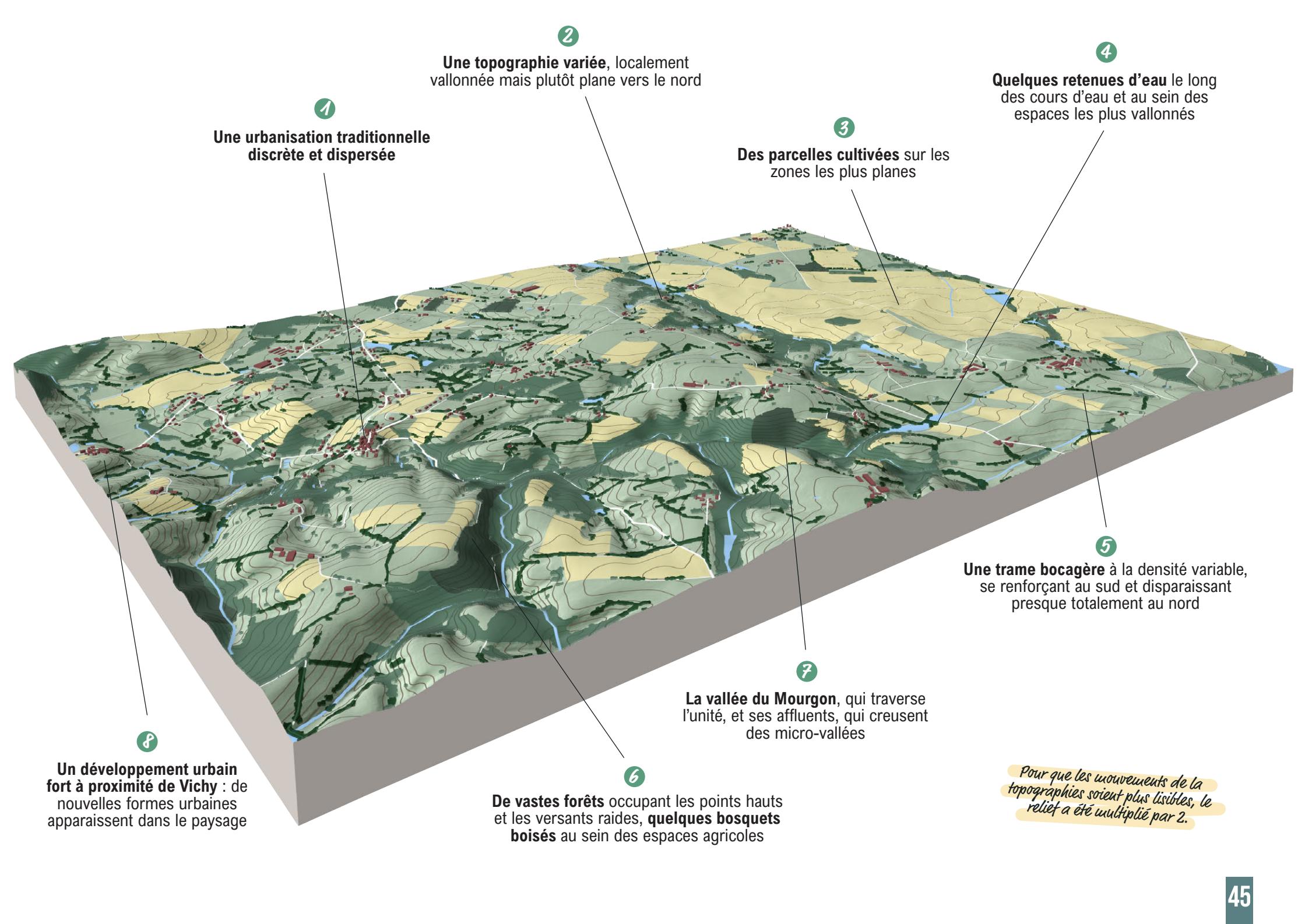


1 6



4





Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

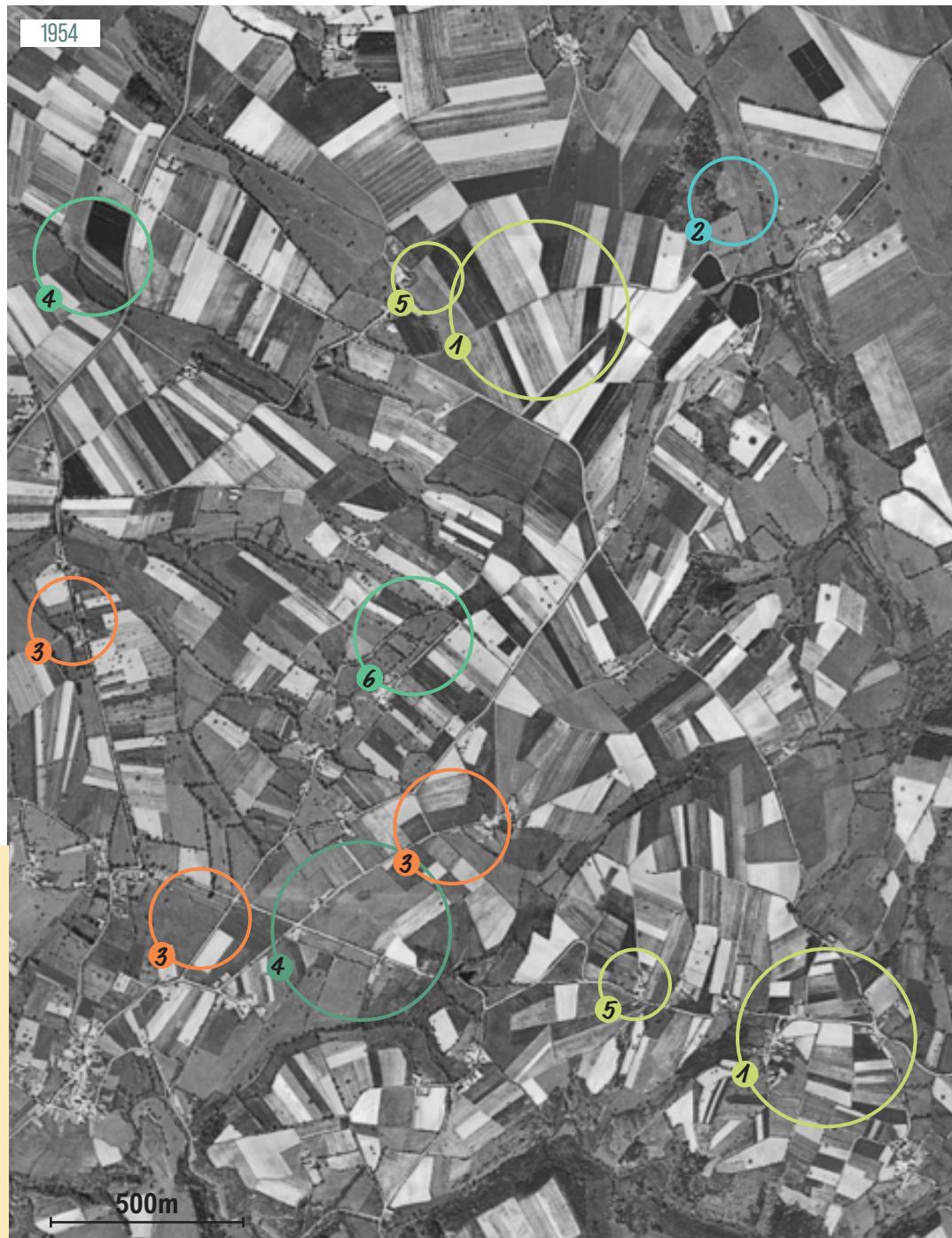
- * **Déprise agricole modérée** mais **remembrement** important des parcelles agricoles
- * **Progression générale du boisement**, avec l'apparition d'une multitude de bosquets, créés par l'enrichissement de parcelles autrefois cultivées, et de la densification d'anciennes haies bocagères
- * **Création de plans d'eau** (notamment de type retenues, sur les cours d'eau), multipliant leur nombre sur le territoire, diminuant la lisibilité du lit des cours d'eau mais animant les paysagers et participant à la biodiversité
- * **Transformation du bocage**, qui se maintient dans l'ensemble, se densifiant par endroit, mais qui disparaît complètement dans les zones de cultures ou qui se transforme en bosquets
- * **Développement urbain résidentiel**, en rupture avec l'urbanisation traditionnelle, principalement vers Vichy et plus localement autour de centre-bourg ancien ou le long d'axes
- * **Création de nouveaux bâti agricole et de petites zones d'activité** avec des bâtiments à l'architecture « technique », imposante et peu qualitative, s'intégrant mal au paysage rural traditionnel

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESSENTIES POUR L'AVENIR

- > **Banalisation des paysages** avec le développement urbain, perte de la lisibilité de l'urbanisation et transition vers un paysage péri-urbain, notamment à proximité de Vichy
- > **Perte de l'identité rurale patrimoniale du territoire**, que ce soit vis-à-vis du développement urbain ou de la disparition des pratiques agricoles traditionnelles
- > **Augmentation du nombre de plans d'eau**, en tant qu'outil de gestion de la ressource en eau face au changement climatique
- > **Perte du motif bocager ou réadaptation/revalorisation de ce motif** pour son intérêt face au changement climatique
- > **Développement des énergies renouvelables**

Exemples d'évolutions autour de Saint-Etienne-de-Vicq

- 1 Remembrement important des parcelles
- 2 Création de retenues sur les cours d'eau
- 3 Développement du bâti résidentiel
- 4 Enrichissement/boisement de parcelles anciennement agricoles
- 5 Création de nouveaux bâtiments agricoles
- 6 Localement, disparition de haies, sinon maintien global



Objectifs de qualité paysagère

Remarque : ces objectifs sont notamment issus du Plan de Paysage pour la Transition Energétique de Vichy Communauté

PAYSAGES AGRICOLES ET FORESTIERS

- * Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage (en particulier des nouvelles constructions), en lien avec les codes architecturaux locaux
- * Conserver les espaces agricoles ouverts stratégiques, c'est-à-dire situés sur des points hauts du reliefs (coteaux et crêtes) et permettant ainsi des vues sur le grand paysage
- * Protéger la trame bocagère lorsqu'elle est bien conservée et renforcer le bocage s'il est menacé de disparition
- * Préserver et valoriser les plans d'eau existants qui animent les paysages localement, mais limiter la création de nouvelles retenues qui perturbent l'hydrologie naturelle
- * Maintenir, dans la mesure du possible, une activité agricole diversifiée et limiter le risque de déprise agricole

PAYSAGES BÂTIS

- * Maîtriser le développement de l'urbanisation et limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, en particulier à proximité de Vichy, sur les communes de Creuzier-le-Vieux, Creuzier-le-Neuf et Cusset
- * Conserver les silhouettes villageoises en affirmant les centre-bourgs et en intégrant les éventuelles extensions à l'enveloppe originelle en priorité
- * Maintenir des coupures non-bâties, en particulier entre les enveloppes urbaines de Creuzier-le-Vieux, Creuzier-le-Neuf et Cusset, pour limiter l'effet de « conurbation » et assurer la lisibilité de ces enveloppes

- * Intégrer les constructions nouvelles dans le paysage : concilier la réalité économique des aménagements et les attentes des nouveaux habitants avec la préservation de l'architecture et des paysages
- * Intégrer les zones d'activités, en soignant particulièrement leurs limites, la qualité paysagère des espaces libres et la qualité architecturale du bâti

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- * Accompagner le développement des énergies renouvelables et ce, pour la partie de l'unité concernée, en suivant les prescriptions du Plan de Paysage pour la Transition Energétique de Vichy Communauté
- * Faire des Zones d'Activité Economiques des espaces prioritaires et exemplaires de développement des énergies renouvelables
- * Accompagner l'évolution des paysages agricoles producteurs et des paysages forestiers au profit d'une résilience climatique, dans le respect de l'identité paysagère de cette unité

GOUVERNANCE

- * Renforcer la compétence paysage au sein des différents services, notamment au sein des EPCI
- * Sensibiliser le public au paysage et au projet de paysage
- * Faire vivre l'Atlas des paysages auprès des différents acteurs du territoire, identifier des "porteurs" et des relais locaux



UNITÉ PAYSAGÈRE
**CONTREFORTS
DE LA MONTAGNE
BOURBONNAISE**



Motifs et ambiances paysagères

Annonçant les premiers reliefs du Massif central, l'unité « Contreforts de la Montagne bourbonnaise », comprise entre **400 m et 600 m environ**, présente une **topographie collinaire très marquée**, créant une variété d'ambiances et de perceptions. **Trois cours d'eau** structurent fortement cette unité, chacun ayant sa propre identité : le **Sichon**, le **Jolan** et la **Besbre**. Ils sont alimentés par une multitude de cours d'eau secondaires, eux-mêmes ponctués par des **retenues**. Initialement prévues pour l'agriculture, leurs usages évoluent parfois, comme au Mayet-de-Montagne, où le lac des Moines est devenu une base de loisirs.

Les **boisements** occupent principalement les **versants pentus des vallées** du Sichon, de la Besbre et, dans une moindre mesure, du Jolan (et de leurs affluents), mais se répartissent aussi sous la forme de **petites forêts dispersées** sur l'ensemble de l'unité. Une partie importante de ces boisements sont des **plantations de conifères**, créant des silhouettes visuelles très différentes des forêts, naturelles ou non, de feuillus.

Si ces boisements couvrent une partie conséquente du territoire de l'unité, le reste des espaces se compose principalement de **prairies d'élevage**, accompagnées par une **trame bocagère** plus ou moins lâche qui animent et soulignent la topographie. Ces espaces offrent, avec le relief vallonné, des **points de vue** assez qualitatifs et variés sur le grand paysage. L'équilibre actuel entre espaces ouverts (agricoles) et espaces fermés (boisements) participe à la variété des ambiances de l'unité.

Ces espaces agricoles entourent généralement les bourgs et les hameaux, rappelant leur fonction nourricière ancestrale, lorsque chaque village assurait son autonomie alimentaire avec un système de polyculture-élevage, et mettant en valeur ces silhouettes urbaines.

L'urbanisation présente une **structure claire**, très lisible, avec des bourgs situés sur les points hauts ou, plus rarement, le long des cours d'eau, ainsi que des hameaux dispersés. Cette trame urbaine se déploie sur pratiquement l'ensemble de l'unité, même si les vallées pentues et boisées du Sichon et de la Besbre en sont quasiment dépourvues. Le village du **Mayet-de-Montagne** se distingue par sa taille, le plaçant au centre névralgique de la Montagne bourbonnaise.

Dans l'ensemble, cette urbanisation présente une **architecture patrimoniale et rurale**, même si, localement, des extensions récentes résidentielles ou agricoles peuvent perturber cette identité. Parfois, ces extensions tendent également à transformer la forme traditionnelle de certains bourgs, généralement concentrique, en se développant le long des axes de communication.

Que ce soit en terme de topographie ou d'occupation du sol, cette unité crée une **transition** entre les unités « piémont de la Montagne bourbonnaise » et « Montagne, Bois Noirs et la haute vallée de la Besbre ».



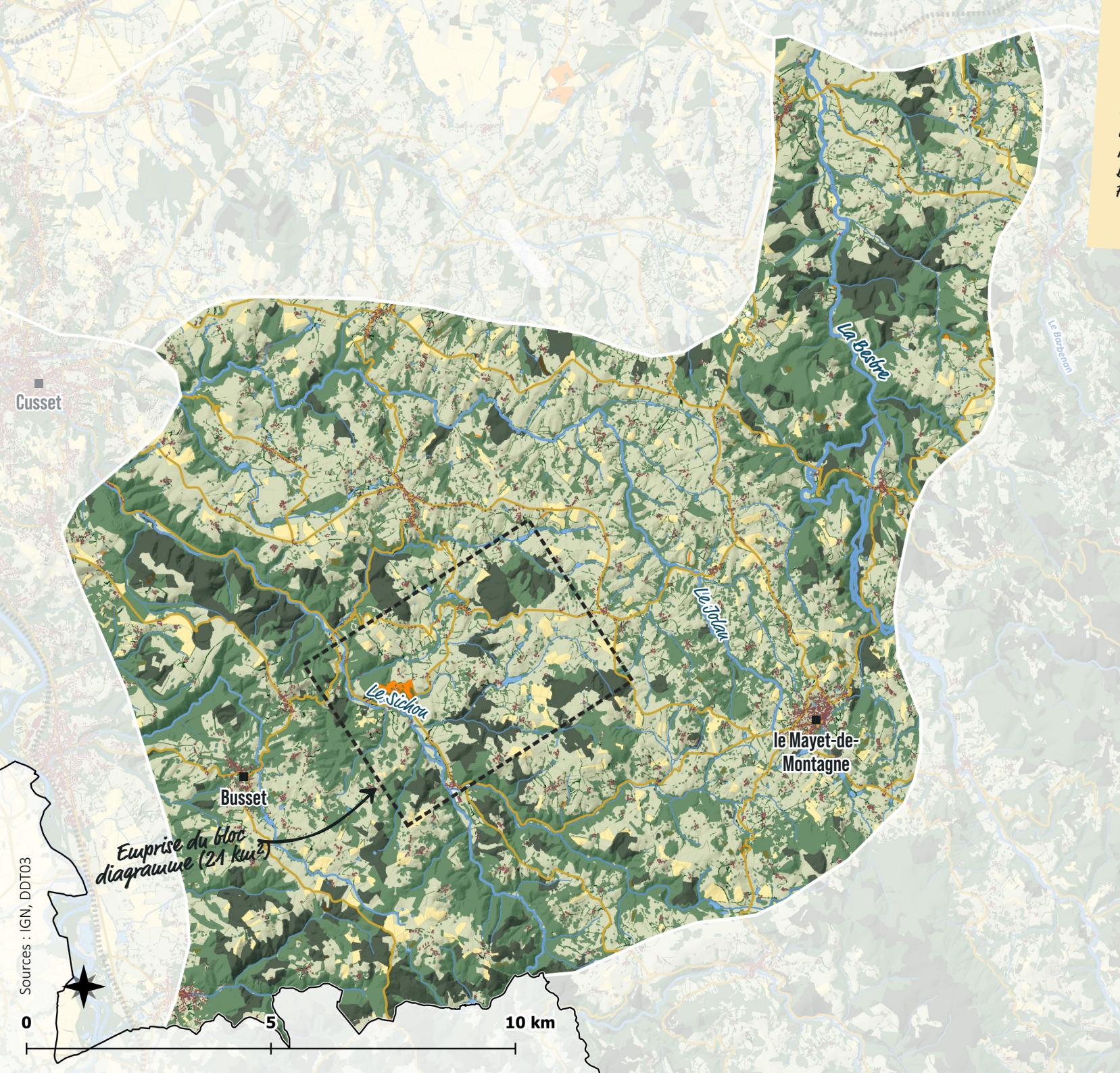
Topographie collinaire très marquée, des cours d'eau structurants



Architecture patrimoniale et rurale



Équilibre entre espaces ouverts et boisements



Communes concernées :
Cusset, le Vernet, Saint-Etienne-de-Vig, Saint-Christophe-en-Bourbonnais, Isserent, le Breuil, Châtelus, Arfeuilles, Châtel-Montagne, Nizerolles, Molles, la Chapelle, Busset, Arounes, le Mayet-de-Montagne, Ferrières-sur-Sichon

Composante hydrographique

- Cours d'eau
- Surfaces en eau

Composante forestière

- Forêts de feuillus et forêts mixtes
- Forêts de conifères

Composante agricole

- Haies
- Cultures
- Estives et prairies
- Maraîchage, arboriculture, fleurs

Composante anthropique

- Bâti
(Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)
- Route départementale
- Limites du département

1 5 8



1 2

Arrière-plan remarquable :
silhouette des reliefs

rivière dans le creux
de la vallée



1 5 6 8



3

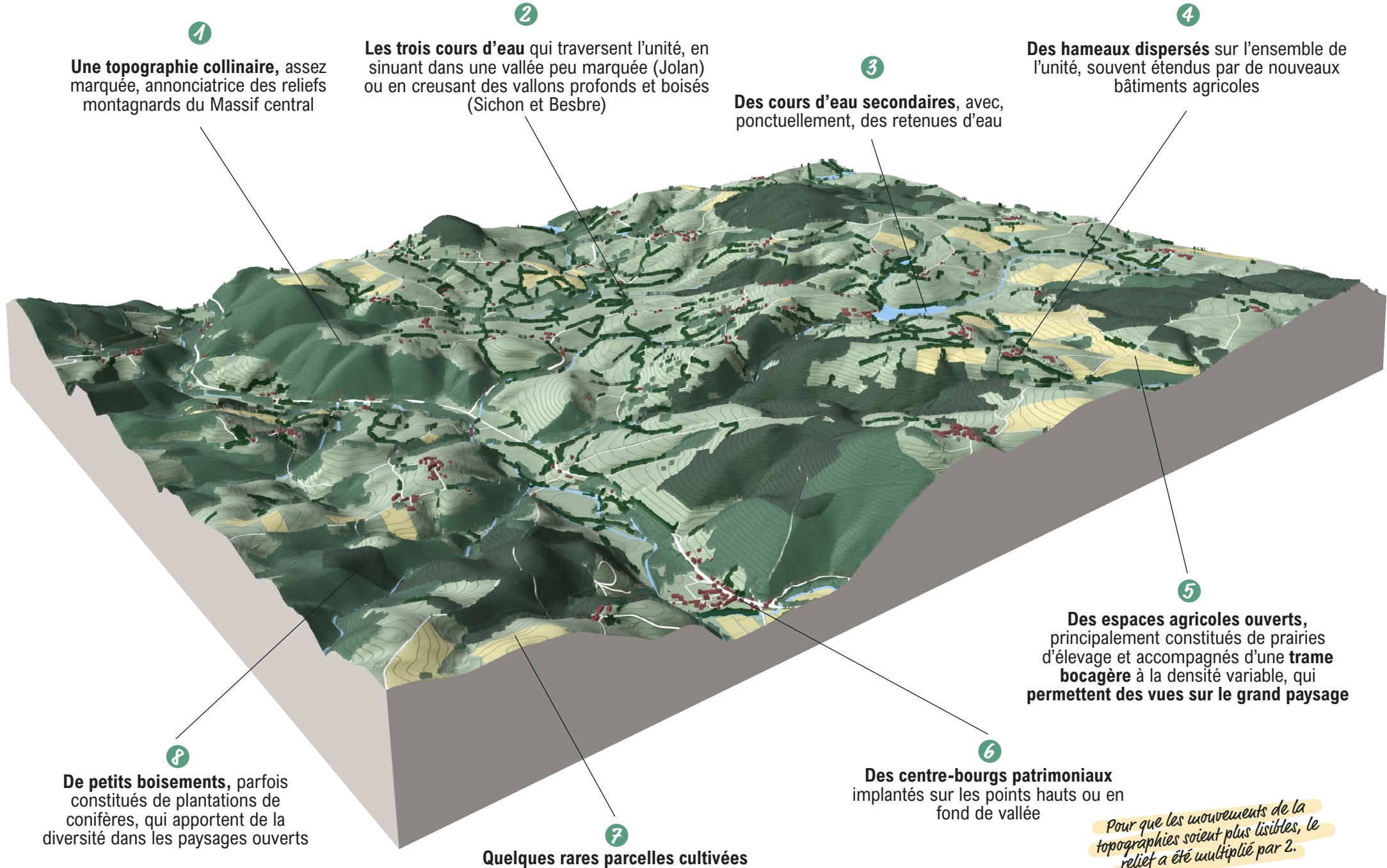


1 4 5 7



4 5 8





Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

Reprise de dynamiques identifiées dans le Plan de Paysage de Vichy Communauté

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

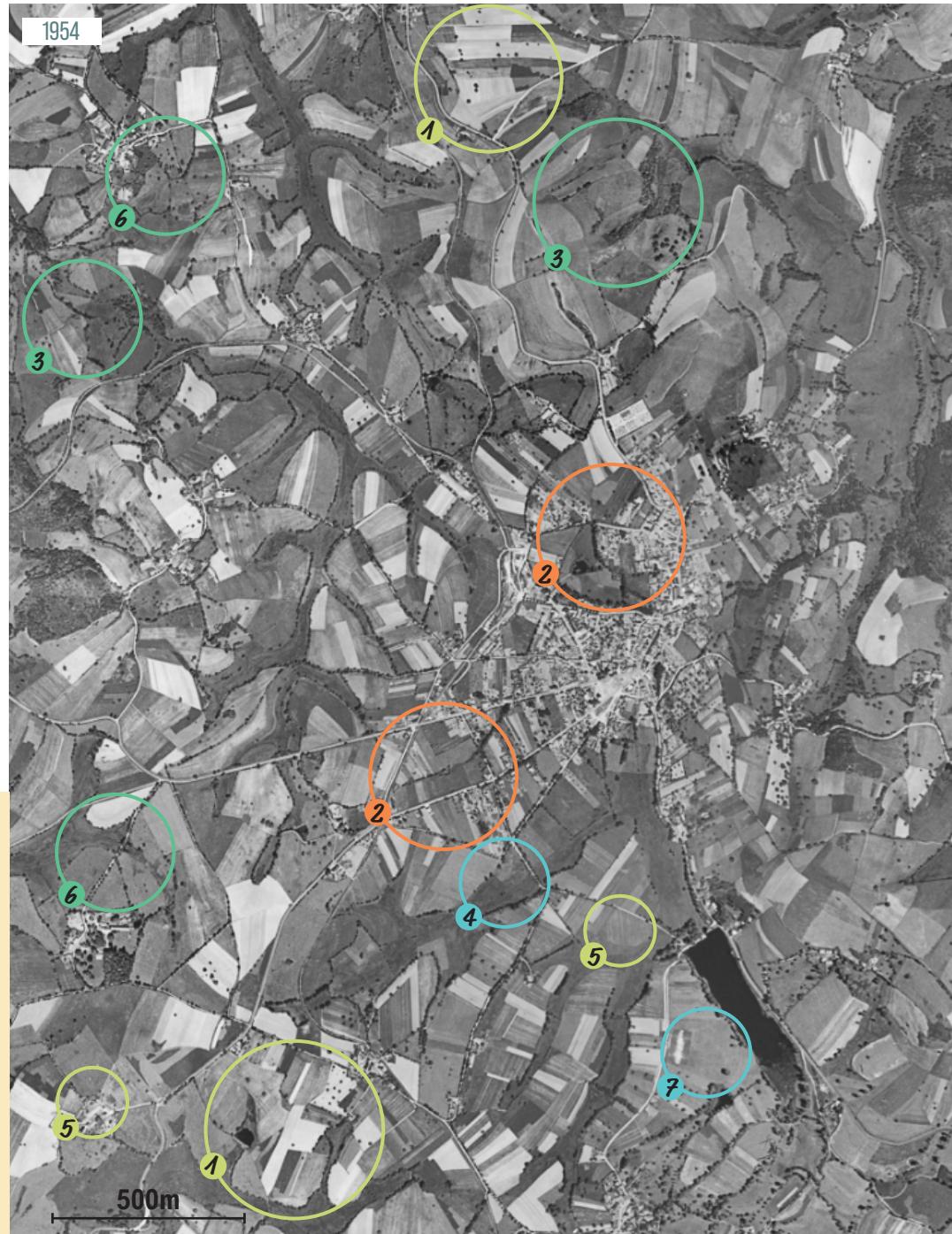
- * **Remembrement important des parcelles agricoles**, spécialisation dans l'élevage et, localement, phénomène de déprise
- * **Progression générale du boisement**, principalement du fait de la déprise agricole et de la plantation de résineux
- * **Maintien du bocage** dans l'ensemble, avec une croissance (et donc un vieillissement) des arbres
- * **Développement urbain résidentiel**, en rupture avec l'urbanisation traditionnelle, autour des centre-bourgs anciens ou le long d'axes
- * **Création de nombreux nouveaux bâtiments agricoles** (en particulier des stabulations) à l'architecture « technique », imposante et peu qualitative
- * **Création de plans d'eau** (notamment de type retenues, sur les cours d'eau), multipliant leur nombre sur le territoire, diminuant la lisibilité du lit des cours d'eau mais animant les paysages et participant à la biodiversité

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESSENTIES POUR L'AVENIR

- > **Fermeture des paysages** avec la progression du boisement et de perte de la variété des perceptions
- > Transformation des paysages forestiers avec l'influence du changement climatique et de l'adaptation des pratiques
- > **Localement, banalisation des paysages** avec le développement urbain ou les extensions agricoles : perte de la lisibilité de l'urbanisation et de l'identité rurale-patrimoniale
- > **Augmentation du nombre de plans d'eau**, en tant qu'outil de gestion de la ressource en eau face au changement climatique
- > **Réadaptation et revalorisation du bocage** pour son intérêt face au changement climatique
- > **Développement des énergies renouvelables**

Exemples d'évolutions autour du Mayet-de-Montagne

- 1 Remembrement important de parcelles agricoles et spécialisation vers l'élevage
- 2 Développement du bâti résidentiel autour des bourgs
- 3 Enrichissement/boisement de parcelles anciennement agricoles : progression nette du boisement
- 4 Création de retenues sur les cours d'eau
- 5 Création de nouveaux bâtiments agricoles
- 6 Maintien global du bocage et croissance des arbres
- 7 Aménagement du lac des Moines en base de loisirs



Ces comparaisons de photographies sont issues des points de vue photographiés en 2005 dans le cadre de l'Observatoire photographique du Massif Central, reprises en 2023 ou 2024 dans le cadre de cet Atlas. Elles ne sont pas exhaustives et ne permettent pas d'appréhender l'ensemble des évolutions ayant eu lieu mais donnent à voir localement les changements (ou l'absence de changement) ayant eu lieu en presque 20 ans. Avec la comparaison de photos aériennes, elles permettent d'illustrer certaines dynamiques d'évolution.

Village de Châtel-Montagne

Progression nette du boisement : le village est presque entièrement masqué, ainsi que le coteau agricole et l'arrière-plan

> Point de vue autrefois remarquable se ferme et risque de disparaître sans intervention

Deux constructions nouvelles, une maison individuelle à l'extérieur de l'enveloppe villageoise (ayant nécessité la construction d'une voirie spécifique) et un hangar agricole en extension d'un hameau agricole ancien

> À terme, potentiel risques d'artificialisation du paysage, de perte de lisibilité des silhouettes villageoises et d'identité architecturale



2005



2023



©Prod03 - Allier Bourbonnais Attractivité

Objectifs de qualité paysagère

PAYSAGES AGRICOLES

- * Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage (en particulier des nouvelles constructions), en lien avec les codes architecturaux locaux
- * Limiter le phénomène de déprise agricole, pour éviter l'enrichissement des parcelles qui contribue, à terme, à la fermeture des paysages
- * Maintenir en particulier les espaces agricoles ouverts stratégiques, c'est-à-dire situés sur des points hauts du reliefs, permettant des vues sur le grand paysage
- * Conserver la trame bocagère qui anime les paysages agricoles et souligne le relief
- * Préserver et valoriser les plans d'eau existants qui animent les paysages localement, mais limiter la création de nouvelles retenues qui perturbent l'hydrologie naturelle

PAYSAGES FORESTIERS

- * Fédérer les acteurs et usagers de la forêt de la Montagne bourbonnaise autour d'une dynamique de préservation de la forêt (en particulier des boisements de feuillus) et de valorisation de ses paysages et ressources
- * Limiter les plantations de résineux
- * Maîtriser la progression des boisements, notamment sur les secteurs de vues et les parcelles agricoles
- * Protéger les forêts présumées anciennes
- * Préserver l'ambiance intimiste des vallons boisés du Sichon et de la Besbre

PAYSAGES BÂTIS

- * Maîtriser le développement de l'urbanisation, maintenir des coupures non-bâties et conserver les silhouettes villageoises en affirmant les centre-bourgs et en intégrant les éventuelles extensions à l'enveloppe originelle en priorité

Remarque : ces objectifs sont notamment issus du Plan de Paysage pour la Transition Énergétique de Vichy Communauté.

- * Intégrer les constructions nouvelles dans le paysage : concilier la réalité économique des aménagements et les attentes des nouveaux habitants avec la préservation de la qualité architecturale et des paysages
- * Intégrer les zones d'activités, en soignant particulièrement leurs limites et leur qualité architecturale et paysagère

PERCEPTIONS

- * Préserver les secteurs de crêtes/de coteaux de tout projet d'aménagement d'ampleur, particulièrement sensibles en terme de visibilité, et, dans le cas de tout projet, soigner particulièrement l'intégration paysagère
- * Préserver les espaces ouverts autour des villages, permettant des vues depuis et sur le grand paysage
- * Valoriser les routes belvédères, permettant de parcourir et découvrir le territoire
- * Identifier des panoramas remarquables sur le territoire et les mettre en valeur

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- * Accompagner le développement des énergies renouvelables, et ce, en suivant les recommandations du Plan de Paysage pour la Transition Energétique de Vichy Communauté
- * Accompagner l'évolution des paysages agricoles et forestiers au profit d'une résilience climatique

GOUVERNANCE

- * Renforcer la compétence paysage au sein des différents services, notamment au sein des EPCI
- * Sensibiliser le public au paysage et au projet de paysage
- * Faire vivre l'Atlas des paysages auprès des différents acteurs du territoire, identifier des "porteurs" et des relais locaux



UNITÉ PAYSAGÈRE
**MONTAGNE,
BOIS NOIRS ET
HAUTE VALLÉE
DE LA BESBRE**

Motifs et ambiances paysagères

L'unité « Montagne, Bois Noirs et haute vallée de la Besbre » présente des **paysages uniques** à l'échelle du département : avec une altitude comprise entre **400 m environ et 1287 m (Puy de Montoncel, point culminant de l'Allier)**, ces paysages sont caractérisés par l'**ambiance montagnarde** et un relief marqué.

Situé à l'extrême sud-est du département, ce relief constitue le **versant occidental des Monts de la Madeleine et le prolongement des Monts du Forez**. Il est formé de longues lignes de crêtes orientées nord-ouest/sud-est, alternant avec des vallées profondes, creusées par des cours d'eau. Les cours d'eau les plus emblématiques de l'unité sont le **Sichon** à l'ouest, la **Besbre** au centre et le Barbenan à l'est.

Le boisement occupe la majorité des espaces de l'unité, créant un sentiment d'intimité et de forte naturalité (même si une grande partie est exploitée). A l'**étage collinéen** (inférieur à 800 m), ces forêts sont constituées principalement de chênes, de châtaigniers, de sapins mais aussi de plantations de pins sylvestres, d'épicéas et de douglas. Au-dessus, à l'**étage montagnard**, se retrouvent principalement le hêtre et le sapin, ce dernier étant à l'origine du toponyme "Bois Noirs". La proportion conséquente de **résineux** est spécifique à cette unité par rapport au reste du département.

Certaines pratiques sylvicoles peuvent induire des impacts paysagers, notamment les parcelles plantées qui créent des **empiècements sombres**, aux limites rectilignes et nettes (liées au cadastre), dans le boisement "naturel", ou les coupes rases.

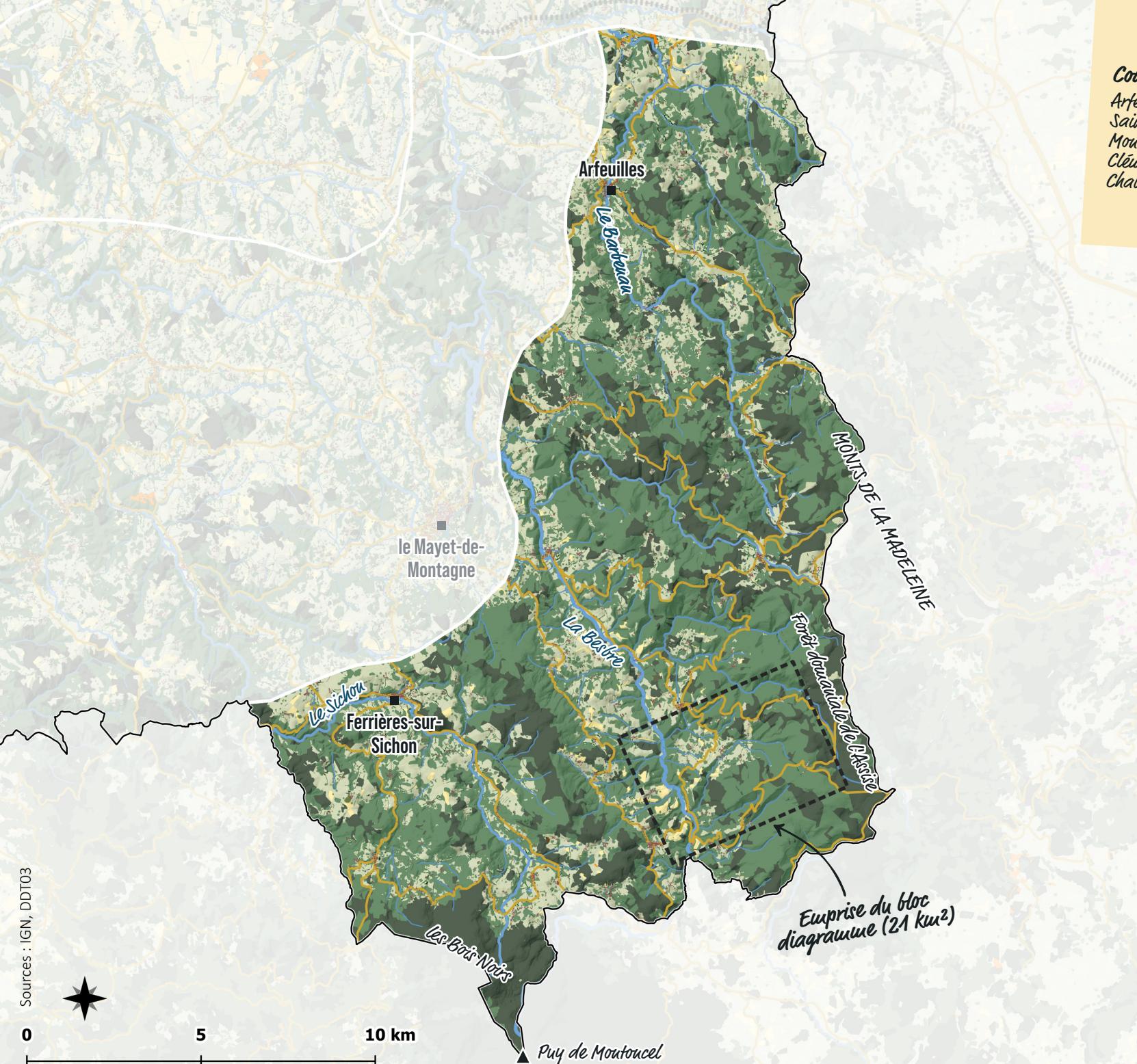
Les espaces ouverts, essentiellement des **pâturages à la trame bocagère très lâche**, occupent les zones de faible pente sur des surfaces limitées. Elles **garantissent des vues sur le grand paysage et des « respirations »** au sein des versants boisés opaques.

L'**urbanisation, caractérisée par sa faible densité**, se trouve essentiellement dans ces espaces ouverts. Elle se compose de petits villages positionnés en fond de vallée ou sur des coteaux exposés préférentiellement sur l'adret. « Les constructions sont de **forme simple**, avec peu d'ouvertures. Les murs sont constitués de moellons recouverts d'enduit à la chaux ou bien de **blocs de granit** à joints creux. Les couvertures sont le plus souvent en tuile mais l'ardoise reste très présente. » (Inventaire des paysages de l'Allier, 1995) Ce bâti anime et offre des points de repère dans le paysage.

Cette unité présente ainsi une **identité forte** et une **qualité paysagère indéniable**. Elle est particulièrement propice à la découverte, avec des **sites remarquables** comme le Puy de Montoncel, le Rocher Saint-Vincent ou encore le Plateau de la Verrerie, et aux **activités de pleine nature**.

Cette unité possède aussi la particularité d'être **visible depuis d'autres secteurs du département**, les reliefs des Monts de la Madeleine formant un arrière-plan plus ou moins lointain perceptible depuis la Forterre, les Basses Marches, le Val d'Allier vichysois ou encore la Limagne. « **Leur silhouette est un élément de repère majeur.** » (Inventaire des paysages de l'Allier, 1995)





1 3 6 7



1 3



2 4 6

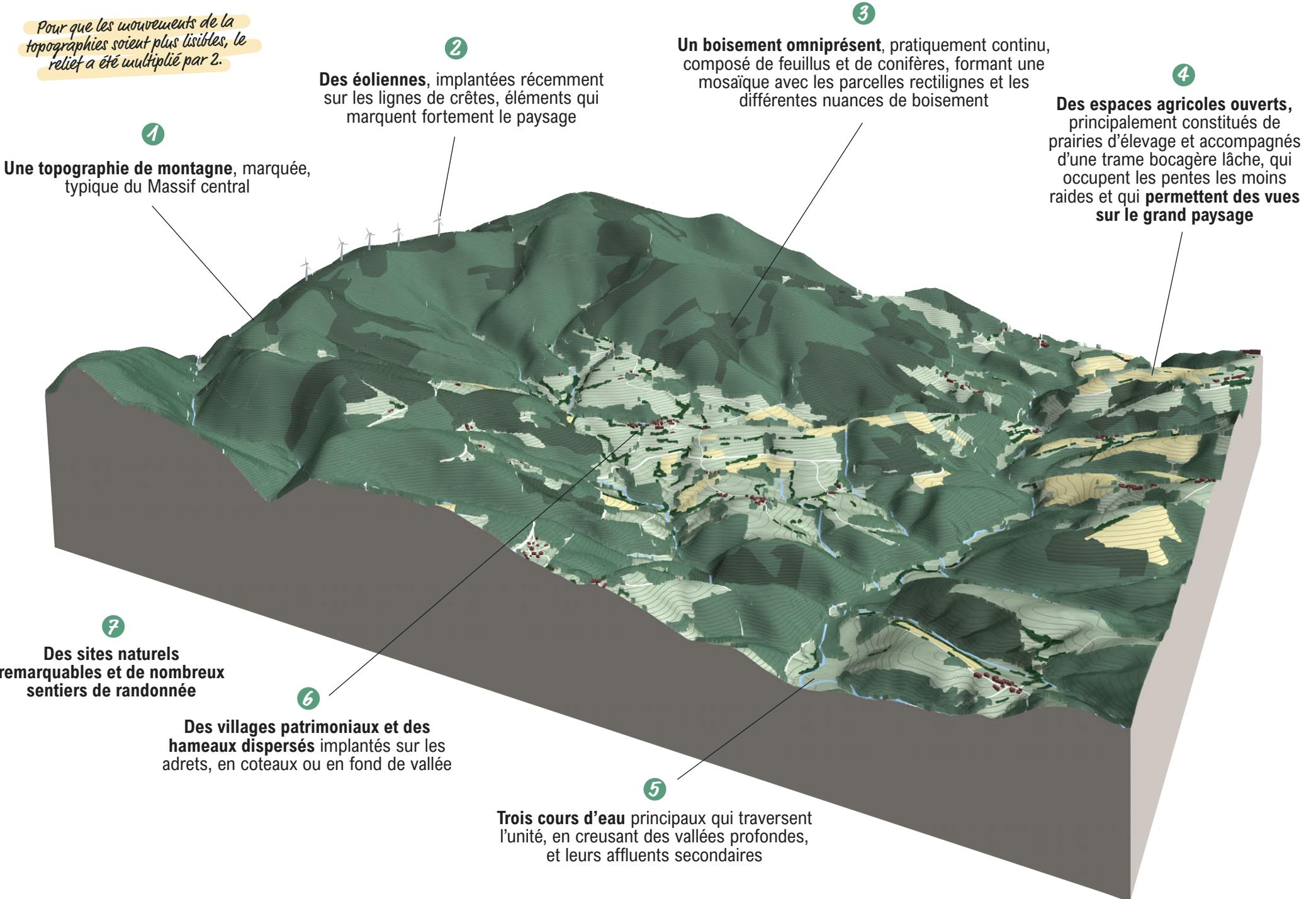


6



1 4 5 6





Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

- * **Progression importante du boisement**, à la fois du fait de la déprise agricole et de la plantation de résineux
- * **Déprise agricole forte**, remembrement important des parcelles agricoles, abandon du système d'agriculture vivrière et spécialisation dans l'élevage
- * Installation de deux champs éoliens et, plus généralement, **développement des énergies renouvelables**
- * **Maintien global des enveloppes urbaines**
- * **Création de nombreux nouveaux bâtiments agricoles** (en particulier des stabulations) à l'architecture « technique », imposante et peu qualitative

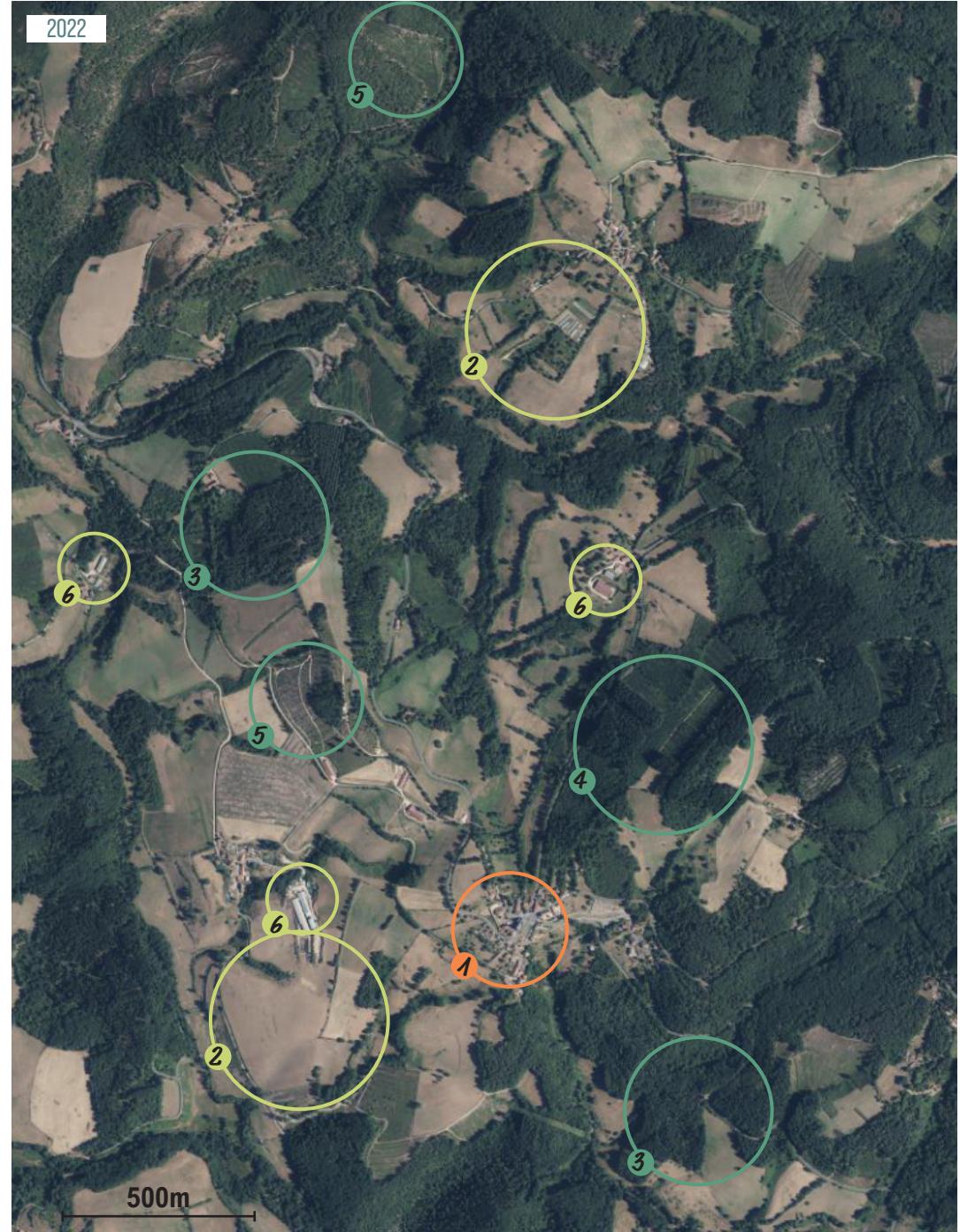
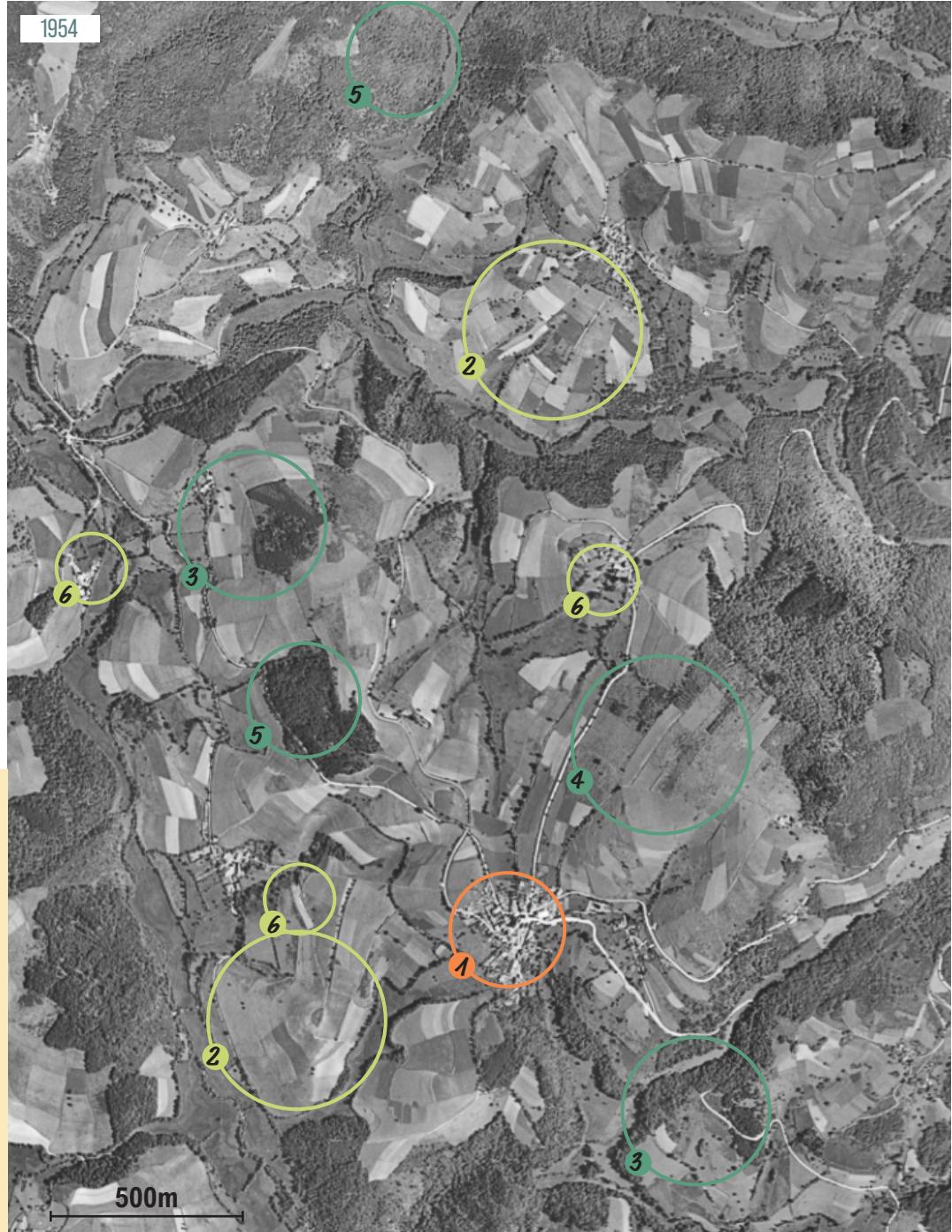
Reprise de dynamiques identifiées dans le Plan de Paysage pour la Transition Énergétique de Vichy Communauté

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESSENTIES POUR L'AVENIR

- > **Fermeture des paysages** avec la progression du boisement et de perte de la variété des perceptions (homogénéisation), et risque de disparition d'essences locales comme le hêtre
- > **Transformation des paysages forestiers et agricoles** avec l'influence du changement climatique et de l'adaptation des pratiques
- > **Localement, banalisation des paysages**, de disparition du patrimoine bâti ancien, au profil de nouveaux bâtiments plus modernes (agricoles notamment), et perte de l'identité rurale-patrimoniale
- > **Développement des énergies renouvelables et banalisation des paysages** si le développement de ces nouveaux équipements liés à la transition énergétique n'est pas maîtrisé (les éoliennes doivent rester des éléments « rares » dans le paysage)

Autour de la Chabanne / vallée de la Besbre

- ➊ Maintien global des enveloppes urbaines
- ➋ Remembrement important des parcelles et disparition du système d'agriculture vivrière liée aux villages et hameaux
- ➌ Progression du boisement par la déprise agricole (reprise naturelle)
- ➍ Progression du boisement par la plantation de résineux
- ➎ Coupes rases de parcelles plantées d'arbres
- ➏ Création de nouveaux bâtiments agricoles



Ces comparaisons de photographies sont issues des points de vue photographiés en 2005 dans le cadre de l'Observatoire photographique du Massif Central, reprises en 2023 ou 2024 dans le cadre de cet Atlas. Elles ne sont pas exhaustives et ne permettent pas d'appréhender l'ensemble des évolutions ayant eu lieu mais donnent à voir localement les changements (ou l'absence de changement) ayant eu lieu en presque 20 ans. Avec la comparaison de photos aériennes, elles permettent d'illustrer certaines dynamiques d'évolution.

Panorama sur le village de Lavoine et le Rocher Saint-Vincent

Croissance des arbres perceptible au premier plan (masque le plan d'eau et le village) > à terme, fermeture progressive du point de vue

Progression et densification globale du boisement dans la vallée > fermeture des paysages

Construction nouvelle : une maison individuelle à l'extérieur de l'enveloppe villageoise > À terme, risque de perte de lisibilité des formes urbaines

Installation d'éoliennes sur la crête du chemin de la Ligue

Remarque : Le point de vue de 2023 a été photographié décalé de quelques mètres vers la droite par rapport au point de vue de 2005, ce point précis n'étant plus accessible du fait de l'enfrichement. De plus, la saison n'étant pas la même, les perceptions sont modifiées.



Panorama au Rocher Saint-Vincent

Croissance des arbustes au premier plan, qui gênent de plus en plus la vue > risque de fermeture et de disparition du panorama

Progression globale du boisement dans la vallée > fermeture des paysages

Réouvertures de certaines parcelles, avec des coupes rases



Boisement à Arfeuilles

Croissance des arbres perceptible au premier plan > à terme, fermeture progressive du point de vue

Disparition/abattage de parcelles boisées (conifères) visible au second plan > réouvertures du paysage

Objectifs de qualité paysagère

Remarque : ces objectifs sont notamment issus du Plan de Paysage pour la Transition Énergétique de Vichy Communauté

PAYSAGES AGRICOLES

- * Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage (en particulier des nouvelles constructions), en lien avec les codes architecturaux locaux
- * Limiter le phénomène de déprise agricole, pour éviter l'enrichissement des parcelles qui contribue, à terme, à la fermeture des paysages
- * Maintenir en particulier les espaces agricoles ouverts, notamment situés sur des points hauts du reliefs, permettant des vues sur le grand paysage

PAYSAGES FORESTIERS

- * Fédérer les acteurs et usagers de la forêt de la Montagne bourbonnaise autour d'une dynamique de préservation de la forêt (en particulier des boisements de feuillus) et de valorisation de ses paysages et ressources
- * Limiter les plantations de résineux
- * Maîtriser la progression des boisements, notamment sur les secteurs de vues
- * Protéger les forêts anciennes

PAYSAGES BÂTIS

- * Conserver les silhouettes villageoises en affirmant les centre-bourgs et en intégrant les éventuelles extensions à l'enveloppe originelle en priorité
- * Intégrer les constructions nouvelles dans le paysage : concilier la réalité économique des aménagements et les attentes des nouveaux habitants avec la préservation de la qualité architecturale et des paysages

PERCEPTIONS ET TOURISME

- * Mettre en valeur les panoramas remarquables et assurer le maintien de leur ouverture face à la progression du boisement

- * Valoriser les sites remarquables (Puy de Montoncel, Rocher Saint Vincent, Plateau de la Verrerie, Pierres du Jour...) et leurs itinéraires de découverte
- * Assurer la pérennité de la station de la Loge des Gardes tout en soignant sa qualité paysagère en s'accordant au contexte naturel avec des aménagements sobres
- * Préserver les espaces ouverts autour des villages, permettant des vues depuis et sur le grand paysage
- * Valoriser les routes belvédères, permettant de parcourir et découvrir le territoire
- * Préserver les secteurs de crêtes/de coteaux de tout projet d'aménagement d'ampleur, particulièrement sensibles en terme de visibilité

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- * Accompagner le développement des énergies renouvelables, et ce, en suivant les prescriptions du Plan de Paysage pour la Transition Energétique de Vichy Communauté
- * Accompagner l'évolution des paysages agricoles et forestiers au profit d'une résilience climatique
- * Limiter le développement éolien sur ce territoire déjà équipé

GOUVERNANCE

- * Renforcer la compétence paysage au sein des différents services, notamment au sein des EPCI
- * Sensibiliser le public au paysage et au projet de paysage
- * Faire vivre l'Atlas des paysages auprès des différents acteurs du territoire, identifier des "porteurs" et des relais locaux



©Prod03 - Allier Bourbonnais Attractivité

Bibliographie

Concernant l'ensemble du département :

- * Inventaire des paysages de l'Allier, 1995
- * Atlas régional des paysages d'Auvergne, 2011

Concernant tout ou partie de l'ensemble paysager :

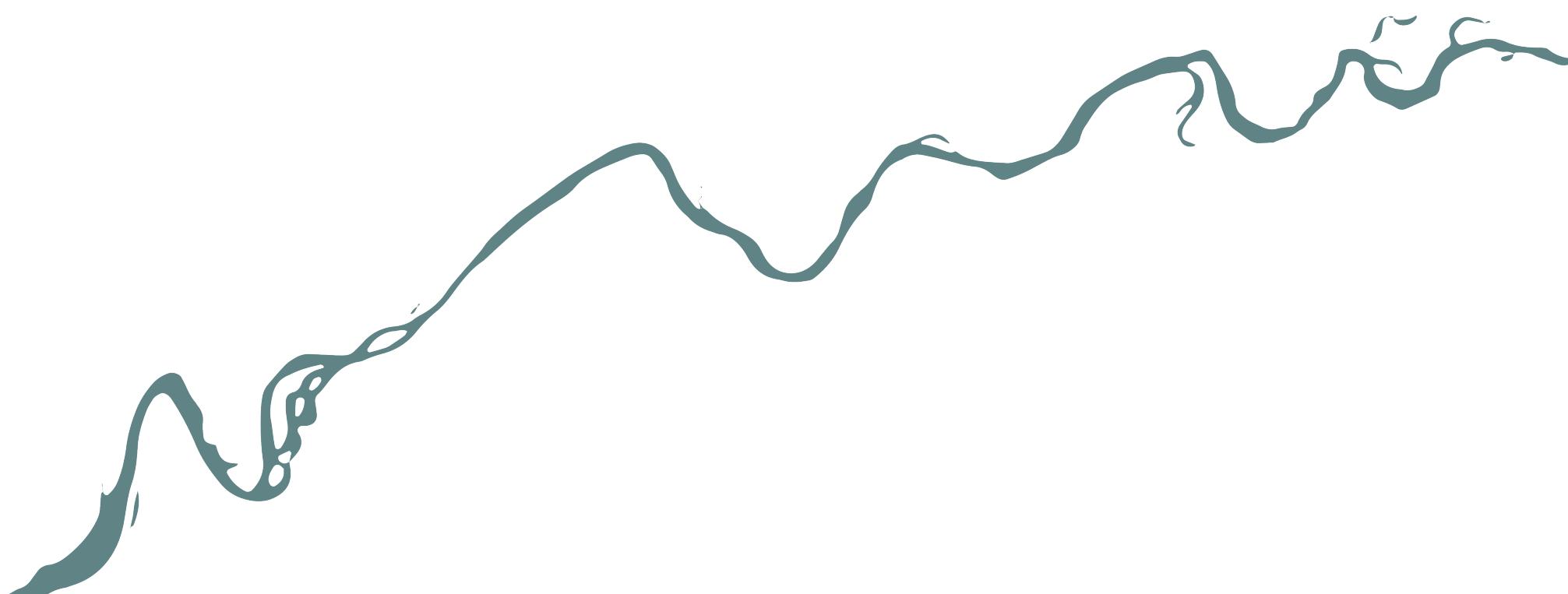
- * Plan de Paysage et pour la Transition Énergétique de Vichy Communauté, 2023
- * Charte architecturale et paysagère de la CC de la Montagne bourbonnaise, 2002
- * Charte architecturale et paysagère de la CA de Vichy Val d'Allier, 2007
- * Charte architecturale et paysagère de la CC du Pays de Lapalisse, 2002
- * «La Montagne bourbonnaise», le Journal Botanique (P. Goubet, M. Boudrie, G. Thébaud), 2004

*** Documents d'urbanisme :**

- SCoT Vichy Val d'Allier, 2012
- PLUi Pays de Lapalisse, révision en cours
- PLUi (valant SCoT) Montagne bourbonnaise, 2022

Sitographie :

- * Conservatoire Botanique National du Massif Central
<https://projets.cbnmc.fr/regions-naturelles/9-montagne-bourbonnaise/territoire>
- * Site de l'Institut National du Patrimoine Naturel (<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/>)
- * Site « Remontées Mécaniques » (<https://www.remontees-mecaniques.net/bdd/station-la-loge-des-gardes-644.html>)





Atlas départemental des paysages de l'Allier

Conseil départemental de l'Allier | Préfecture de l'Allier | Epode paysagistes-concepteurs | 2025